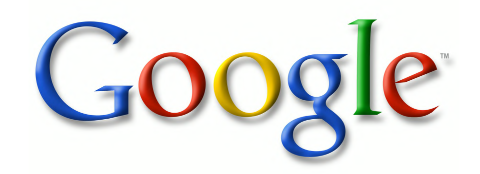
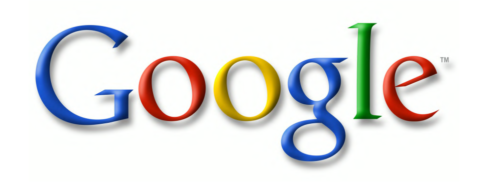
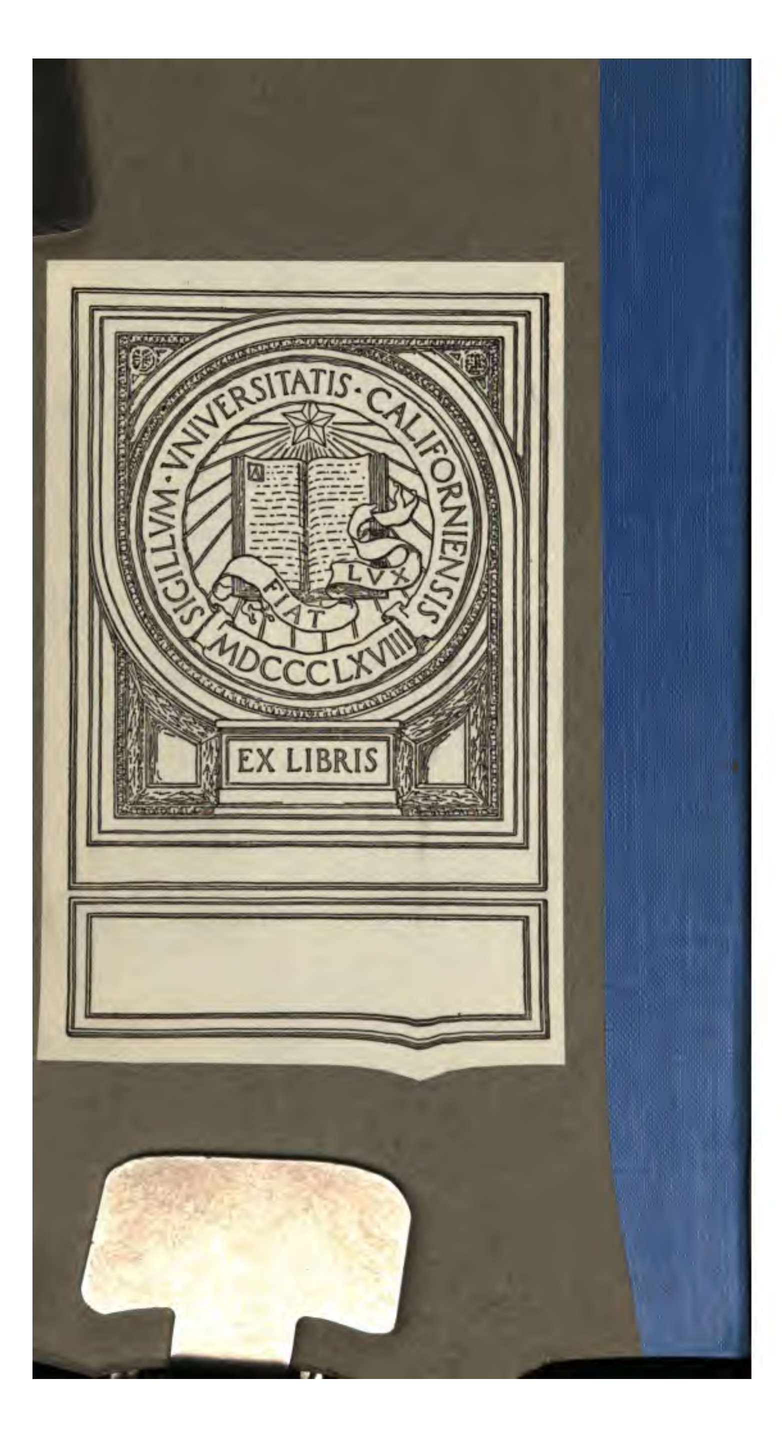





UC-NRLF
$B 162 691


SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

ÉTUDES SUR L'HISTOIRE POLITIQUE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

III

L'ÉGLISE ET LE SEIZIÈME SIÈCLE

# d'Alexandre Borgia à Sixte-Quint

PAR

JULIEN LUCHAIRE

UN FRANC CINQUANTE



" Pages libres "
rue de la Sorbonne, PARIS (5e)

1904

# L'ÉGLISE ET LE SEIZIÈME SIÈCLE



ÉTUDES SUR L'HISTOIRE POLITIQUE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

III

L'ÉGLISE ET LE SEIZIÈME SIÈCLE

# *d'Alexandre Borgia à Sixte-Quint*

PAR

JULIEN LUCHAIRE



**" Pages libres "**
8, rue de la Sorbonne, PARIS (5e)

—

1904

56

# INTRODUCTION

Nous donnons ici une histoire sommaire de l'Église catholique, et précisément de son action politique pendant toute la durée du seizième siècle, — pendant que se prépare, éclate et se propage la Réforme, puis pendant que se succèdent les guerres de religion.

C'est très probablement la période de l'histoire où le rôle de l'Église contient le moins de grandeur et de beauté, — où elle s'est montrée, à certains moments, le plus scandaleuse et malfaisante. Là-dessus tout le monde est à peu près d'accord aujourd'hui ; et sur certains faits peu honorables que présente son dossier pendant cette époque, la différence entre le jugement d'un catholique et celui d'un libre-penseur n'est qu'une affaire d'épithètes plus ou moins sévères.

Mais nous devons nous garder de composer un réquisitoire, vraiment trop facile, et qui d'ailleurs serait injuste presque sûrement. Car le siècle tout entier a été un siècle d'égoïsme effréné, de corruption et de brutalité ; et si nous voulions juger en moralistes, ce n'est pas seulement aux papes et aux moines qu'il faudrait nous en prendre, pour être équitables.

Ce qui est intéressant, c'est de montrer grâce à quelles ressources d'intelligence et de volonté, de vigueur et de ruse, d'initiative et de discipline, l'Église, au seizième

siècle, s'est tirée d'une des crises les plus dangereuses qu'elle eût jamais subies.

Au début du quatorzième siècle, le pape Boniface VIII avait solennellement affirmé la suprématie pontificale sur les empereurs et les rois, et formulé d'une façon plus audacieuse qu'elles ne l'avaient jamais été, les prétentions théocratiques que le Moyen-Age avait vues, à certains moments, presque réalisées.

Mais au lendemain de ce jour d'orgueilleuse exaltation, le même pape recevait, du roi de France, un éclatant et humiliant démenti ; et depuis lors, pendant deux siècles, la puissance de la papauté avait été déclinant. D'abord prisonnière docile des rois de France, ensuite déchirée par des schismes successifs, elle avait perdu son autorité sur les princes ; affaiblie et démoralisée, elle avait laissé la corruption envahir le clergé de tous les pays à tous les degrés, et son prestige sacré en avait été profondément atteint. Pendant deux siècles, l'omnipotente et splendide Église du Moyen-Age avait dépéri, se débattant faiblement contre ces menaçants dangers : les empiétements de l'autorité laïque, croissant à mesure que dans plusieurs États de l'Europe le pouvoir se centralisait ; — les rébellions hérétiques, contre lesquelles elle avait toujours eu à lutter, mais qui, dans le trouble des temps, devenaient plus difficiles à vaincre : témoins ces Hussites qui pendant quinze ans firent trembler papes et rois ; — enfin, l'opposition des clergés nationaux, exaspérée par l'anarchie et le scandale. Ce dernier danger était peut-être le plus grand ; c'était celui que la papauté redoutait le plus, si l'on en juge par sa politique ; car la constitution d'Églises nationales est contraire au principe du catholicisme ; c'est un

# “Pages libres”

8, rue de la Sorbonne, PARIS (5e)

*HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI, ARRIVANT LE DIMANCHE*

## CONDITIONS D'ABONNEMENT

| FRANCE, ALGÉRIE, TUNISIE | | COLONIES ET ÉTRANGER | |
|---|---|---|---|
| TROIS MOIS . . . . . | 1.95 | TROIS MOIS . . . . . | 2.50 |
| SIX MOIS . . . . . . | 3.90 | SIX MOIS . . . . . . | 5. » |
| UN AN . . . . . . . | 7.80 | UN AN . . . . . . . | 10. » |

**Les abonnements partent du 1er de chaque mois.**

Le numéro. » 20. — Les numéros du mois. » 65.

Quand l'abonnement a pris fin, sauf avis contraire de l'abonné, l'envoi des numéros n'est pas interrompu.

**“Pages libres”** paraît depuis le 1er janvier 1901. Elle ne se trouve pas en vente chez les libraires et marchands de journaux. Elle a seulement des abonnés, auxquels chaque semaine elle donne un ou plusieurs articles, accompagnés de notes plus brèves ou de documents.

**“Pages libres”** offre à ses abonnés ce qu'ils ne peuvent trouver dans les journaux quotidiens : des études approfondies sur les faits et les doctrines. Tantôt elle s'occupe d'histoire contemporaine et des problèmes de politique intérieure et extérieure, tantôt elle s'occupe des mouvements ouvrier et paysan et des institutions pratiques auxquelles ils aboutissent : syndicats, coopé-

ratives, etc.; tantôt encore elle s'occupe de littérature et d'art dramatique.

**"Pages libres"** poursuit toujours un même but : fournir à ses abonnés les éléments nécessaires pour qu'ils se fassent en toutes choses des opinions personnelles. Et comme ses articles ne peuvent évidemment pas suffire à eux seuls, elle a tout d'abord publié un recueil **des livres à lire** (franco 0.75), et maintenant elle publie chaque mois un **bulletin bibliographique.** Ce bulletin bibliographique est envoyé *gratuitement* aux abonnés; il contient le compte rendu critique des livres les plus importants qui viennent de paraître.

**"Pages libres"** a organisé pour ses abonnés un **service de librairie,** qui procure aux acheteurs de la campagne et des petites villes les avantages que trouvent chez les grands libraires les acheteurs des grandes villes. (Demander la notice spéciale.)

---

**FORMULE D'ABONNEMENT**

*M* ..............................................................................................

(adresse) ..............................................................................................

..............................................................................................

..............................................................................................

*souscrit un abonnement de* ..............................................................

*à la revue* **"Pages libres"** *à partir du 1er* ..............................................

*Ci-joint la somme de* ..............................................................

(en mandat, bon de poste, timbres)

SIGNATURE :

demi-schisme, et la voie ouverte au schisme complet : il est certain que les Églises seraient la mort de l'Église. Aussi verrons-nous les papes du seizième siècle, même les plus négligents et les plus impolitiques, être toujours très attentifs de ce côté.

Mais la question vitale était peut-être la question financière.

La papauté avait toujours eu besoin d'argent ; elle en devenait de plus en plus avide, parce qu'il arrivait beaucoup moins spontanément qu'autrefois. Avant tout, il faut vivre.

Après les temps épiques du Moyen-Age, la politique de l'Église consista surtout en une suite de marchés avec les princes, et il n'en pouvait être autrement : les princes devenaient de plus en plus égoïstes, et la forçaient à l'être aussi. De là encore l'âpreté que les papes mirent à conserver et à augmenter leur domaine italien, importante réserve de revenus, qui leur devenait de plus en plus nécessaire. Pour soutenir la dignité pontificale, il leur fallait agir comme des souverains laïques ; ce que faisant, ils compromettaient davantage cette dignité ; et pour compenser la perte d'autorité qu'ils faisaient par là, ils accentuaient encore le caractère pratique, temporel de leur politique. Dangereuse, mais inévitable progression.

Qu'était-ce donc au juste que l'Église catholique, à la fin de ce quinzième siècle qui avait apporté à l'Europe, avec d'extraordinaires souffrances, de si profonds changements, que tous les historiens sont d'accord pour y placer la fin d'une époque et le commencement des temps modernes ?

Une institution fondée sur les principes de l'époque

qui venait de finir, sur un état social : le régime féodal, presque partout ruiné ou battu en brèche, sur une civilisation dépassée, sur des besoins qu'on ne sentait plus, sur des croyances que bien des gens n'avaient plus. Une institution organisée en vue d'une théocratie qui n'était plus possible, et à laquelle ses chefs ne pensaient plus sérieusement. Une énorme association internationale, indépendante du pouvoir civil de par sa mission religieuse, possédant des richesses immenses, une administration propre, une justice à elle, — et même, sur une assez grande étendue du territoire de l'Europe (près du tiers de l'Allemagne, par exemple), directement et exclusivement souveraine, — mais par là, d'autre part, si étroitement mêlée à la vie politique et économique de chaque pays, si fort engagée en toutes sortes d'affaires, qu'elle avait, selon les pays, des intérêts opposés, inconciliables entre eux, inconciliables avec ses intérêts supérieurs, et que de ses immenses ressources elle ne pouvait disposer qu'avec peine ou point du tout, aux moments où elle en aurait eu le plus grand besoin. Une masse innombrable d'individus de toutes races, de toutes classes, distribués en mille castes impénétrables les unes aux autres, ou rivales, obéissant aux disciplines les plus opposées, animées de principes infiniment divers.

Bref, l'Église était devenue, par l'accumulation des siècles, et par la difficulté de ces temps-là, la machine la plus pesante, la plus compliquée, la plus difficile à conduire qu'il soit possible d'imaginer.

Et quelles positions occupait-elle dans chacune des grandes nations d'Europe ?

En France elle s'était relevée un peu, depuis la fin du règne de Charles VII, du désordre et de la ruine où la

guerre de Cent Ans l'avait plongée. Sous Louis XI, la cour de Rome tirait de France, bon an mal an, une somme équivalente à une trentaine de millions d'aujourd'hui. Il est vrai qu'au lendemain de la mort de ce prince les représentants du Tiers-État se plaignirent hautement que tout l'argent de France s'en allait ainsi à Rome. Mais il continua d'y aller, parce que le roi préférait saigner ses sujets, plutôt que d'augmenter les libertés d'un haut clergé composé des membres des plus puissantes familles féodales, et qu'il fallait empêcher de seconder les menées de la noblesse, imparfaitement domptée, impatiente du joug royal. Ainsi, dans la nouvelle France monarchique, le corps ecclésiastique consistait : en un bas clergé, sorti du petit peuple, vivant de sa vie et ne comptant pas plus que lui, — en un haut clergé, aristocratique par ses tendances politiques comme par ses mœurs, se réclamant des théories gallicanes, des conciles de Constance et de Bâle et de la Pragmatique Sanction. En somme, deux sociétés assez étrangères l'une à l'autre, assez éloignées aussi de la cour de Rome, en partie soustraites à son action directe, désireuses de s'y soustraire toujours plus. Au milieu de ces éléments hétérogènes, le pouvoir royal grandissant se trouvait à l'aise : c'était lui qui était la force active, qui pouvait modifier leurs situations respectives, comme nous verrons qu'il fera en effet.

En Espagne comme en France, l'Église se trouvait avoir à la fois bénéficié et souffert de l'établissement de la monarchie absolue.

Le fanatisme catholique, particulièrement fort chez les Espagnols, avait été le levain du mouvement national contre les Maures; dans l'anarchie féodale où les quatre royaumes chrétiens avaient vécu jusque dans la seconde

moitié du quinzième siècle, le clergé était un corps puissant, à l'égard de la noblesse et des villes. Toutefois, sans la réunion de l'Aragon et de la Castille, sans la vigoureuse action centralisatrice de Ferdinand et d'Isabelle, on n'aurait probablement pas vu ressusciter en Espagne l'instrument d'oppression et de mort que la papauté du treizième siècle avait inventé pour la défense du catholicisme : l'Inquisition. C'est en 1479 que Ferdinand le Catholique a réuni les deux couronnes d'Aragon et de Castille : c'est en 1480 qu'il a rétabli l'Inquisition. Le Saint-Office espagnol était formidable, parce qu'il était armé de pouvoirs à peu près illimités, parce que les crimes qu'il lui appartenait de juger n'étaient pas nettement définis, parce qu'il procédait secrètement. Et ce n'est rien, que Torquemada ait fait brûler, en moyenne, cinq cents personnes par an : ce qui est considérable, ce sont les millions d'âmes à qui dès lors, et pour des siècles, il fut interdit de s'exprimer, de vouloir et de penser. Mais le Saint-Office était surtout puissant parce que le roi voulait qu'il le fût; parce qu'il avait mission de poursuivre les rebelles politiques aussi bien que les novateurs religieux : l'arme n'était plus entre les mains du pape, mais entre celles du roi : le roi la maniait dans son intérêt autant que dans celui de l'Église.

Pendant le siècle qui s'ouvre, l'Espagne, rigoureusement unifiée dans sa foi, absolument inaccessible à l'hérésie, sera la forteresse de l'Église. Mais de cette forteresse le pape, à plus d'une reprise, sentira que les clefs ne sont pas à lui.

En Allemagne, l'Église avait une situation singulière : elle y était, en apparence, plus puissante, plus indépendante que partout ailleurs.

On y comptait trois grands royaumes ecclésiastiques : ceux de Mayence, de Cologne et de Trèves : les trois archevêques-souverains, de concert avec quatre électeurs laïques, nommaient l'Empereur, dont la puissance, depuis longtemps, était réduite à peu près à néant. Mais justement pour cela, l'Église y était moins respectée qu'ailleurs. Le bas clergé y était particulièrement corrompu. Le caractère tyrannique et mondain de la hiérarchie catholique y était plus accentué. La vieille antipathie entre Allemands et Italiens se retrouvait dans la haine et le mépris qu'une grande partie du clergé allemand professait pour le clergé italien. Ajoutez que les princes archevêques étaient, naturellement, princes autant au moins qu'archevêques. Or si la possession d'un domaine temporel est bien, quoi qu'on en puisse dire, conforme au caractère et aux intérêts de l'Église catholique, c'est à une condition toutefois : que cette souveraineté soit réservée au pape seul; entre les mains d'autres prélats, elle pouvait, au lieu d'un avantage, constituer un terrible danger : l'Église devait l'éprouver bientôt.

A quel point, d'ailleurs, l'intérêt politique, chez les peuples, comme chez les princes, comme dans l'Église elle-même, primait, en général, dans les questions religieuses, l'intérêt religieux lui-même! Cela sera frappant en Allemagne, lors de la grande Réforme; déjà, le soulèvement religieux des Hussites avait été surtout, au fond, un soulèvement national de la Bohême. L'Angleterre aussi se séparera de l'Église pour des raisons politiques avant tout : déjà l'hérésie de Wyclef y était née d'une question politique. Dans la grande transformation politique et sociale que subirent au quinzième siècle la plupart des

nations de l'Europe, l'Église ne pouvait guère que perdre. Parce qu'elle s'était trop bien installée dans l'Europe du Moyen-Age, chacun des changements qui constituaient peu à peu l'Europe moderne lui causait fatalement un dommage, ou au moins un grave embarras. La fin du quinzième siècle vit en Angleterre, comme en France et en Espagne, la ruine de l'aristocratie féodale et l'établissement de la monarchie absolue, — accompagnée d'un rapide développement du commerce et de l'industrie, et, comme cela était naturel en de telles circonstances, d'une certaine excitation du sentiment national : or il y avait là une menace pour l'Église, car depuis longtemps la majorité du peuple anglais n'avait que peu de sympathie pour Rome.

Si nous venons maintenant à cette terre italienne au centre de laquelle siège le chef de l'Église, où il a ses terres et ses soldats, nous n'y trouverons point de grands mouvements hérétiques.

Les transformations politiques survenues dans la péninsule, qui ont consisté essentiellement, pour beaucoup de ses petits États, dans le passage du régime républicain au despotisme, ne semblent pas avoir gravement entamé l'influence du Saint-Siège. Même il ne connaît plus ces jours tragiques où des Italiens, trop familiers avec le pape parce qu'ils le voyaient de trop près, osaient l'injurier et le menacer en face, ou même l'arracher de son trône ou de l'autel, le dépouiller et l'emprisonner. Comme souverain temporel, le pape est à peu près incontesté maintenant. Comme chef et représentant de l'Église, il est, en Italie, incontesté aussi. Seulement l'Église entière, lui en tête, ne sont plus ni aimés ni respectés.

Dans les classes élevées, et dans la classe moyenne, un

considérable travail intellectuel a démoli la foi catholique, la moralité catholique; non seulement on se moque de la religion et de ses ministres, des moines surtout, mais on a, et l'on proclame des maximes de vie absolument opposées à la conception chrétienne; on a le culte de la raison humaine, l'adoration de la beauté. Lorsque Sigismond Malatesta, tyran de Rimini, fait verser de l'encre dans les bénitiers, pour jouir des mines déconfites des dévots, cela peut n'être que l'acte d'un mauvais plaisant qui mourra oint et absous : mais il est bien plus grave qu'un Machiavel attaque le principe même du christianisme, au nom de l'intérêt politique des nations, — qu'il reproche à l'Église de suivre une politique égoïste et funeste, et d'être la cause du morcellement et des malheurs de l'Italie. Dans la grande confusion intellectuelle où vivent les Italiens du quinzième siècle, on voit apparaître les principales formes de la libre pensée; on est matérialiste, déiste, spiritualiste — tout ce qu'on veut, sauf catholique. La croyance à l'immortalité de l'âme a disparu chez beaucoup; elle est publiquement attaquée, dans des livres qui font autorité.

Une telle dissolution du christianisme, accomplie au centre même de l'univers catholique, n'était pas sans danger pour la puissance de l'Église.

Cependant l'opposition entre l'Église et la société italienne libre-penseuse ne dégénéra pas d'abord en lutte ouverte, pour cette raison surprenante et très simple que l'Église, dans la personne de ses chefs, ferma les yeux sur cette faillite du christianisme, et qu'elle accepta la mentalité nouvelle, pour les autres, et pour elle-même. On vit des papes s'entourer de libres penseurs

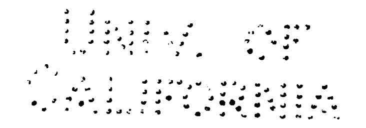
avérés, et se montrer eux-mêmes d'une largeur d'idées dont les limites n'étaient pas faciles à déterminer. Et laissons de côté les scandales ; il y avait toujours eu des prélats dissolus ou meurtriers : mais il y avait à Rome des cardinaux ouvertement incrédules : voilà qui était significatif. La cour de Rome était devenue une cour comme toutes les autres, — un peu plus intellectuelle et mondaine, un peu plus irréligieuse que les autres. Or la société italienne, sceptique, pouvait accepter ce paradoxe, qu'une institution dont l'inspiration religieuse avait été l'origine et était la raison d'être, eût perdu cette inspiration et continuât d'être et d'agir comme avant ; n'ayant plus la foi, ils pouvaient admettre qu'elle fût réduite à n'être plus qu'un moyen de gouvernement.

Mais pour les croyants sincères d'Allemagne ou d'ailleurs, c'était monstrueux.

Vraiment, au point où nous prenons son histoire, les affaires de la grande entreprise politique et religieuse étaient bien embrouillées. Elle se mentait à elle-même ; elle ne tenait pas ses engagements ; son crédit était épuisé ; elle vivait sur le reste de son antique réputation, et à coup d'expédients compromettants ; sa clientèle n'avait pas encore diminué d'une façon appréciable, mais elle était généralement mécontente ; enfin l'on avait contracté, avec d'autres puissances, des engagements fort onéreux.

Ces errements vont se continuer et s'accentuer pendant les vingt premières années du seizième siècle. Après quoi surviendra, fatale, une crise terrible, accompagnée d'une liquidation partielle très difficile et coûteuse.

---




# PREMIÈRE PARTIE

# L'ÉGLISE MONDAINE

---

### *Alexandre VI Borgia*

« Le pape Alexandre VI », dit Machiavel, « ne fit jamais autre chose que mentir. » Il ne lui en fait pas un reproche. Les historiens catholiques, au contraire, sont très durs pour le Borgia.

Alexandre VI non seulement négligea à peu près tous les autres intérêts de l'Église pour ne songer qu'à des conquêtes territoriales en Italie, mais encore il était clair qu'à ces conquêtes mêmes, il ne travaillait pas pour autre chose que pour faire de son fils César un puissant prince. Il se trouvait que ce César était un odieux scélérat ; mais ce n'était qu'une aggravation du scandale ; le fait essentiel, c'était l'inouï développement de cette tendance nouvelle, dont quelques papes du quinzième siècle avaient donné l'exemple, avec moins d'impudence, il est vrai : le népotisme. Il semble que le premier des dix-huit papes du seizième siècle ait réuni en lui toutes les façons de méconnaître la mission pontificale. Cruel et traître, il n'avait qu'une passion avouable, mais vraiment la dernière qu'il eût fallu dans la place qu'il occupait : l'amour paternel. C'était comme une gageure. Du haut en bas

de la hiérarchie ecclésiastique, la corruption s'étale ; Alexandre VI n'avait certes pas créé les abus : mais sous lui ils deviennent si forts, si naturels, qu'après lui des papes bien intentionnés n'auront même pas l'idée de les combattre. Borgia avait acheté, un à un, tous les cardinaux qui l'avaient élu ; c'est le fait symbolique de tout le régime : la vénalité. Charges à la cour pontificale, abbayes, évêchés, tout s'achète, tout est objet de trafic. La question d'argent prime tout. Alexandre, le plus accommodant des papes, n'a guère de difficultés avec les rois que sur cette question-là. En mille endroits, des moines ineptes et corrompus exercent, en qualité de vicaires et de suffragants, les fonctions ecclésiastiques dont les créatures du pape se bornent à toucher les revenus. L'absentéisme devient, dans tous les pays, une maladie chronique, qui désorganise non seulement le corps ecclésiastique, mais un peu la société tout entière. Le pape ne s'en soucie point, pourvu que chaque siège vacant continue à lui rapporter, pourvu qu'il puisse toucher, lui aussi, ses revenus : annates, dîmes et autres, souvent plusieurs années à l'avance, ce qui était une vente déguisée.

La vente, non plus des biens de ce monde, mais des biens de l'au-delà, était une autre source de profits à laquelle on puisait largement. Alexandre VI, le premier, déclare officiellement qu'il peut libérer du Purgatoire, — moyennant finance. Il vend les indulgences, puis les suspend, pour les revendre à nouveau.

Qu'on lise là-dessus les doléances qu'élèvera solennellement la nation germanique, ou plutôt l'empereur Maximilien en son nom, au lendemain de la mort du Borgia. Elles visent presque exclusivement deux vices du

gouvernement pontifical, évidemment les plus insupportables aux nations : sa cupidité et plus encore peut-être sa négligence : « Le premier grief : que les Papes ne se croient point obligés d'observer les bulles, les traités, les privilèges et les lettres données par leurs prédécesseurs, et qu'ils y contreviennent à la prière des moindres personnes par des dispenses, suspensions, révocations... Le septième : qu'ils commettent le gouvernement de l'Église à des personnes indignes, plus propres à gouverner des mulets que des hommes... Le neuvième : qu'ils exigent des décimes, sous prétexte de faire la guerre aux Turcs », etc. Et qu'on ne s'y trompe pas : dans ces griefs d'ordre administratif et financier, la plus grande partie de la réforme luthérienne est déjà formulée.

Car on ne saurait trop insister sur ce point, que la politique administrative et financière du Saint-Siège est alors ce qui intéresse le plus les peuples. Le règne d'Alexandre VI est la meilleure preuve de cette vérité.

Au seuil du siècle (1498), la lueur du bûcher de Savonarole avait fait voir de quelle façon les papes de l'Église mondaine concevaient les rapports entre le spirituel et le temporel, entre la religion et la politique. On peut affirmer sans trop s'avancer, et sans chercher par là à disculper Alexandre VI, qu'il n'est sans doute pas un de ses prédécesseurs ou successeurs qui n'eût comme lui brûlé Savonarole.

Ce moine était un homme d'une extraordinaire vertu, — un vrai saint, dans le sens où l'Église avait coutume de l'entendre. Il était parfaitement orthodoxe, haïssait la libre-pensée. Son défaut était seulement d'être un peu plus exalté qu'il n'était permis en ce temps-là, et assez imprudent. Il avait fait à Florence une œuvre admirable.

De cette ville, où venait de s'éteindre, après un long règne, Laurent de Médicis, l'exquis épicurien, de ce centre de la libre-pensée où florissaient magnifiquement une littérature et un art nouveaux imités de la Grèce et de Rome antique, où tout respirait la joie de vivre et de penser, Savonarole avait fait une cité théocratique comme le Moyen-Age catholique n'en avait peut-être pas connu, — d'où toute sensualité était officiellement bannie, où la piété était le premier devoir civique, où enfin, fait remarquable entre tous, le représentant de Dieu, bien que l'autorité de sa parole fût absolue, s'était gardé d'accepter aucune fonction politique qui eût pu compromettre son caractère sacré. Bref, la Florence de Savonarole était un pur joyau chrétien à offrir au trésor de saint Pierre. Or, le successeur de saint Pierre n'en voulut point. Les injures furibondes lancées par le moine tribun, du haut de la chaire, à l'adresse de la cour de Rome et de la personne même du pape, fournirent un excellent prétexte : mais on en aurait trouvé d'autres. Savonarole était gênant pour l'Église, parce qu'il prétendait qu'on subordonnât la politique à la religion, alors que l'Église faisait justement le contraire, — et y était peut-être bien obligée. Il était dangereux, parce qu'il représentait le principe d'initiative et d'indépendance individuelle, alors que le salut de l'Église était plus que jamais dans une étroite obéissance à ses chefs, bien qu'ils la compromissent, — ou plutôt parce qu'ils la compromettaient.

Et c'est une des singularités de ces temps étonnants, que le pontificat d'un Alexandre VI ait été, extérieurement, prospère, et n'ait pas été inutile à l'Église.

Lorsqu'à la mort d'Alexandre VI, la puissance de son fils César s'écroulera tout d'un coup, le beau domaine

des Borgia, fruit de tant d'assassinats et de rapines, et de singulières compromissions, reviendra au Saint-Siège, qui le trouvera de très bonne prise.

C'est sous le règne d'Alexandre VI que l'Église vit, — chance inespérée, — doubler, tripler peut-être son domaine spirituel, grâce à la conquête d'immenses mondes nouveaux par le Portugal et l'Espagne. C'est lui qui, choisi comme arbitre par les souverains des deux pays rivaux, traça sur la carte de la Terre les limites qui devaient séparer leurs empires, et, par une bulle solennelle, leur réserva la propriété des continents immenses et des archipels innombrables où ils s'établissaient ou s'établiraient à l'avenir. En même temps que les soldats, débarquaient là-bas, en foule, et choisis parmi les meilleurs, les prêtres et moines catholiques; des provinces ecclésiastiques se fondaient à l'imitation de l'Ancien Monde; l'Inquisition s'installait.

Comme à d'autres moments difficiles, l'Église, par l'effet de l'habitude et de la vitesse acquise, se soutient, marche et fait son œuvre, quelles que soient les mains qui la dirigent, et comme si, au dedans d'elle, tout n'était pas ténèbres et chaos.

Il paraît d'ailleurs qu'Alexandre fut un zélé défenseur du dogme. De fait, le premier décret pontifical relatif à l'imprimerie, récemment découverte, est de sa main. Il y recommande de surveiller attentivement la production imprimée, dont le caractère lui paraît, plus souvent qu'il ne le faudrait, subversif, et qui peut devenir dangereuse pour l'Église et les institutions établies. C'est le premier cri d'alarme; d'autres le répéteront plus tard, avec plus d'autorité : il est curieux que la voix d'un Borgia se soit élevée, instinctivement, par dessus le

tumulte de son ambition et de ses plaisirs, pour signaler ce danger formidable, que peu de gens encore apercevaient.

### *Jules II*

Mais, pour quelques années encore, la papauté est absorbée par d'autres soins. Le règne des Borgia n'avait pas empiré sa situation politique.

Avec Jules II, « le Terrible », cette situation devient, à certains égards, excellente : il prépare l'éphémère et mortel, mais splendide triomphe de l'Église mondaine, que personnifiera son successeur, l'heureux Léon X.

Comment cette Rome, dont nous avons vu les lamentables faiblesses, a-t-elle pu devenir, au lendemain de la mort d'Alexandre VI, « le centre de gravitation de l'univers politique », comme on a pu le dire, en exagérant à peine ? Car il y eut au moins un instant, en 1507, où après quatre ans de règne, Jules II fut le plus prestigieux, le plus redouté souverain d'Europe.

Les circonstances d'abord y firent beaucoup : le roi de France, Louis XII, était un faible caractère, l'empereur Maximilien, un être bizarre et inconsistant, avec cela ruiné et impuissant. L'Église a toujours profité des faiblesses des rois et des peuples : il faut même qu'ils ne soient pas trop forts, pour qu'elle le soit beaucoup. De plus, les intérêts de trois grandes puissances : France, Espagne et Empire, se trouvèrent alors, pour des raisons diverses, concentrés en Italie. Or Jules II était l'homme qu'il fallait pour tirer parti de ces circonstances favorables. En face des souverains, ses collègues, il parut comme un géant : intrépide, entêté, orgueilleux, capable

des plus effrayants éclats de violence, et des plus subtiles patiences diplomatiques, point vicieux ni égoïste, au contraire, personnellement désintéressé, mais avec cela point empêtré de scrupules, et persuadé qu'un chef d'État, fût-il pape, n'est point soumis à la même morale que le reste des hommes. Surtout lorsque ce chef d'État se trouve obligé d'être un conquérant. Jules II, n'hésitant point à se considérer comme l'héritier de César Borgia aussi bien que de son père, étouffa les séditions que la mort du pape avait provoquées, récupéra ce beau domaine d'Ombrie et de Romagne et l'augmenta si bien qu'aucun pape ne s'était jamais trouvé maître d'un aussi vaste territoire, ni aussi fortement possédé. Pour cela, il fit campagne lui-même, bivouaqua en plein hiver, sous les boulets, entra dans Mirandole par la brèche; on s'en émerveilla : il n'était pourtant que logique, en même temps que courageux, et ne faisait qu'appliquer jusqu'au bout le principe qui inspirait, au fond, et depuis longtemps, toute la politique de l'Église.

Il alla plus loin. De même que Milan au quatorzième siècle, et Florence au quinzième, Venise était alors l'État d'Italie doué de la plus grande force d'expansion, et visait à absorber ses voisins, et peut-être, de proche en proche, l'Italie tout entière. Or le Saint-Siège avait toujours été, dans la péninsule, l'ennemi de toute puissance devenue trop forte pour y être exactement contre-balancée. Ne pouvant abattre Venise à lui seul, Jules II fut assez adroit pour s'y faire aider par la France, l'Empire allemand et l'Espagne, à la fois! La ligue de Cambrai (1508) fut une belle opération diplomatique, scandaleuse et solennelle à souhait : l'Église en fut l'âme.

Mais Jules II ne voulait pas seulement être le prince

italien le plus puissant : ce n'était pas assez, tant que des étrangers occuperaient le sol italien. Il espérait les détruire les uns par les autres. Aussitôt Venise abattue, il se hâta de lui donner l'absolution, et se tourna contre le roi de France, qui lui paraissait le plus dangereux.

Grosse partie. Louis XII, s'apercevant qu'on l'avait berné, se fâcha très fort. Le pape avait, en secret, détaché de lui tous ses alliés : Louis essaya de détacher du pape le clergé de France. Peu s'en fallut qu'il n'y parvînt. Les souvenirs des conciles de Constance et de Bâle et de la Pragmatique de Charles VII habilement ravivés, et l'excitation patriotique aidant, faillirent amener un schisme.

L'Assemblée de l'Église gallicane, réunie à Tours à la fin de septembre 1511, répondit au roi : que le pape, sauf dans son domaine propre, n'avait pas le droit de sortir de son rôle de chef spirituel, qu'il n'avait pas le droit de faire la guerre, et que le prince attaqué par lui pouvait se défendre par tous les moyens, même en envahissant les États pontificaux, pourvu que ce ne fût pas avec l'intention de les garder ; — que le roi, pour ce qui touchait à ses intérêts temporels, était complètement délié de l'obligation d'obéissance envers le Saint-Siège, et qu'en ce cas ses sujets, laïques ou ecclésiastiques, n'étaient plus tenus qu'à observer les décrets du concile de Bâle ; — qu'enfin les censures prononcées par le pape violateur du droit contre le prince et ses sujets, pouvaient être considérées comme nulles. En somme, en des termes modérés mais très fermes, les prélats de France donnaient au roi carte blanche pour agir contre le pape ; il semble bien qu'alors, quoi qu'il fît, pas une seule défection importante ne pouvait se produire.

Moment grave, que rendent plus intéressant encore les

personnalités des deux rivaux, de ce pape génial et superbe, de ce roi populaire et honnête.

Ce fut l'Église qui l'emporta. Non pas seulement parce que le pape avait réuni contre la France l'Espagne, l'Empire, les cantons suisses, l'Angleterre : coalition redoutable, que pourtant les étonnantes victoires de Gaston de Foix faillirent un instant disloquer; la mort du jeune général, au milieu de son triomphe, fut le signal de la déroute des Français. Mais auparavant, sur un tout autre terrain, ils avaient subi déjà un sérieux échec. Louis XII, déférant à la demande que le clergé gallican avait jointe à ses déclarations, avait convoqué, d'accord avec l'empereur, un Concile général, qui devait reprendre l'œuvre défaite du concile de Bâle, réformer l'Église « dans son chef et dans ses membres ».

Malheureusement, le concile de Pise, composé de quelques prélats ambitieux ou poltrons, qui eurent grand peine à se réunir et se sauvèrent le plus vite qu'ils purent, fut une piteuse comédie. Il eût pu d'ailleurs être moins ridicule, sans avoir plus de chances de réussir, là où les grandes assemblées de Constance et de Bâle avaient échoué, dans des circonstances incomparablement plus favorables.

La déroute du concile français fut pour la France et pour le parti gallican, une grave défaite morale, — et pour le pape la cause d'un triomphe, qu'il ne méritait pas tout à fait : le concile du Latran, réuni par lui, accorda tout ce qu'il voulut.

Il est vrai que c'était un mois après la mort de Gaston de Foix, au moment où les armées françaises étaient en pleine retraite. L'empereur et le roi d'Espagne étaient

représentés au Latran. Jules II prononça l'interdit contre la ville de Lyon, où les prélats rebelles s'étaient réfugiés, et contre le royaume de France tout entier. Et comme les sentences de l'Église devaient avoir toujours des conséquences politiques, qui frappaient à la bourse, en même temps qu'à l'âme, la foire de Lyon fut, par décision pontificale, transportée à Genève. On fit à Louis XII la malice de relire, en plein concile, les lettres patentes par lesquelles Louis XI avait aboli la Pragmatique. La doctrine de la supériorité des conciles sur les papes fut condamnée sans qu'une voix s'élevât pour protester. Les prélats français furent cités à comparaître devant le concile. Pendant ce temps les armées de la « Sainte Ligue » chassaient d'Italie jusqu'au dernier soldat français.

Jules II mourut dans ce triomphe (26 février 1513).

Il l'avait payé de quelques sacrifices et de quelques compromissions. Ainsi, pour obtenir le revirement de l'empereur Maximilien, il lui avait promis l'aide des foudres spirituelles contre Venise, si elle s'obstinait à ne pas lui rendre Vérone et Vicence, — contre les Gueldres soulevés, s'il ne parvenait pas à étouffer à lui seul la rébellion de ces pauvres provinces hollandaises. Le roi d'Espagne était nommé patron de toutes les Églises des Indes occidentales ; et surtout l'Espagne, sur laquelle le pape s'était tant appuyé dans sa lutte contre Louis XII, occupait maintenant en Italie une position plus formidable que la France auparavant. Inconvénient du jeu de bascule auquel la papauté était obligée de se livrer. Il est vrai que Jules II songeait certainement à se retourner contre elle, avec l'appui de l'empereur. Il pouvait croire tout possible, et se sentait de taille à tout entreprendre.

Peu de temps avant sa fin, il faisait commencer la reconstruction de la basilique de Saint-Pierre, sur un plan d'une extraordinaire grandeur : celle même à quelques changements près, qui abrite aujourd'hui la papauté prisonnière : créée par la volonté de Jules II le Terrible, avec l'or que lui ont gagné ses succès militaires et diplomatiques, elle est un des plus splendides monuments de l'orgueil humain.

### *Léon X*

Le nouveau pape, avec de moins violents efforts, et même avec une extraordinaire bonne grâce, continua à sauver les apparences.

Jean de Médicis, couronné pape sous le nom de Léon X, est fin, sceptique, souriant. C'est le vrai pape de l'Église mondaine. Son intelligence et son élégance éblouissent. Entouré de savants, de poètes et d'artistes, il rayonne à la fois (invraisemblable mélange !) de la traditionnelle majesté de la vieille Église, et de l'éclatante et charmante beauté des nouveaux horizons intellectuels, ouverts aux hommes par la Renaissance. On a dit : le siècle de Léon X, et avec raison, si l'on entend par là qu'il fut, non pas un des plus beaux génies de ce siècle, mais un des plus curieux phénomènes qu'il ait produits. Cet humaniste, ce raffiné, ce grand prêtre ironique d'une Église en décadence, a, de plus, une audace tranquille, qui déconcerte. Pour caser ses neveux, — car le népotisme, sous lui, triomphe, — il fait les plus énormes injustices ; il détrône un prince qui ne lui a rien fait, avec un sans-gêne à la Borgia ; sur le soupçon qu'on en veut à sa vie, il emprisonne et supplicie ; il est, quand son intérêt le commande, aussi impitoyable et avide qu'un despote peut

l'être ; mais on serait tenté de ne pas s'indigner, tant il a de naturel et de distinction.

Au point où en sont les choses, on ne peut plus accuser l'Église, représentée par un pareil chef, de contradiction et d'hypocrisie. On est allé jusqu'au bout, on est sans vergogne, on est spirituel... Il fallut une lourdeur d'Allemands pour n'être pas un peu séduits par cela !

Léon X trouva le concile de Latran toujours réuni, attendant qu'on lui fît faire des réformes.

Il en fit, ou plutôt il en édicta. Il y en avait d'excellentes ; elles n'avaient qu'un défaut, c'est que personne ne pouvait penser sérieusement qu'elles seraient appliquées.

La soi-disant réforme consacra aussi simplement des abus, qui jusque-là n'avaient été que tolérés. Par exemple, on sait que le cumul des bénéfices ecclésiastiques était un des procédés les plus chers aux puissants de l'Église pour accroître indéfiniment leurs revenus : le cardinal Hippolyte d'Este était à la fois archevêque de Milan, de Narbonne et de Capoue, évêque de Ferrare et de Modène. D'où grand dommage pour les populations, administrées par des pasteurs au rabais. Pour mettre une borne à ce scandale, le concile de Latran interdit aux cardinaux d'accepter à l'avenir les dignités — dont le revenu ne dépasse pas deux cents ducats ; ou s'ils les acceptent, que ce soit provisoirement et pour les transmettre à leurs familiers.

On songeait, en haut lieu, à toute autre chose qu'à réformer la discipline. Il s'agissait de savoir qui, des Espagnols et des Français, l'emporterait décidément dans la haute Italie.

Léon X soutenait de toutes ses forces les premiers,

appuyés eux-mêmes par les Suisses, que conduisait leur cardinal Mathieu Schinner, un rude lutteur qui aurait mérité d'être pape. La victoire complète de François Ier à Marignan déjoue les projets du Médicis, qui à ce coup-là risquait fort de perdre une partie de ses États. Mais, d'une gracieuse volte-face, il se jette dans les bras du vainqueur, l'amadoue, fait la paix avec tout le monde, conserve ses provinces, et, par dessus le marché, signe avec le roi un des plus importants traités qui aient jamais été conclus entre la France et l'Église touchant la politique ecclésiastique, — un traité qui modifiait profondément la constitution du clergé français, et, par contrecoup, celle de tout le royaume.

Le Concordat de 1516, en effet, a été chez nous un événement de première importance, qui tout de suite fut considéré comme tel, et suscita une opposition politique très vive et soutenue. La question ecclésiastique était un des terrains où le despotisme livrait bataille à la tendance libérale : en 1516, le pape et le roi se mirent d'accord, et le despotisme fut vainqueur. Les temps de Charles VII étaient loin; le roi n'avait plus intérêt à s'appuyer sur son peuple contre la cour de Rome, mais bien plutôt sur celle-ci contre son peuple. Quant à la papauté, il convenait à ses mœurs comme à son intérêt de préférer un clergé monarchique, c'est-à-dire asservi, à un clergé indépendant.

De par la Pragmatique, le clergé de France, plus précisément les chapitres des églises et des abbayes, avaient le droit d'élire les titulaires de tous les bénéfices vacants. Or, ce droit d'élection, — la plus précieuse garantie de liberté pour le clergé, — le Concordat l'abolit. La nomination des archevêques, évêques, abbés

et prieurs, fut attribuée au roi; et le pape ne pouvait donner l'institution canonique à d'autres personnages qu'à ceux que ce roi avait nommés, pour quelque raison que ce fût. Il renonçait aussi, définitivement, aux grâces expectatives et gardait seulement le privilège du « mandat apostolique », c'est-à-dire le droit de nommer à certains sièges, les moins importants. Curieux marchandage. Le pape et le roi étaient comme deux personnes qui se sont emparées d'un trésor, et le partagent à l'amiable. Car la nomination aux dignités ecclésiastiques n'était pas seulement une façon d'assujettir le clergé et d'en faire un instrument docile : c'était, plus encore, une réserve inépuisable de récompenses et de faveurs, un excellent moyen, pour le souverain, de payer ses dettes envers ses serviteurs sans grever le trésor de l'État : « Ce grand roy, dit Brantôme, considérant les bons services que sa noblesse luy faisoit ordinairement, et ne la pouvant récompenser des finances de son domaine et deniers de ses tailles, car il falloit le tout convertir aux fraiz de ses longues et grandes guerres, il trouva meilleur de récompenser ceux qui l'avoient bien servy de quelques abbayes et biens d'église, que les laisser à des moynes clostraux, gens inutiles, disoit-il, qui ne servoient de rien qu'à boire et manger, taverner, jouer, ou faire des cordes d'arbalestes, des poches de furet à prendre des connils, de siffler des linottes. »

Que des moines paresseux fussent remplacés par des soldats avides, il n'y avait pas là grand mal. Même la religion gagna, au nouveau système, que les ecclésiastiques à qui l'on confiait l'exercice effectif des fonctions religieuses durent être choisis avec plus de soin ; on exigea d'eux des garanties de savoir, dont on ne se sou-

ciait guère auparavant. Mais ce qui était grave, c'était que les titres ecclésiastiques étaient décidément, officiellement déclarés objets de spéculation financière ou politique. François I[er] crée un clergé nouveau, composé de ses parents et de ses favoris ou de leurs parents ou amis : par les cardinaux français, par les ambassadeurs ou par l'entremise de puissantes familles romaines, il obtient sans peine que le Saint-Siège ferme les yeux.

Était-ce d'ailleurs à Léon X de protester, à lui qui créait d'un coup trente et un cardinaux, dans l'intention évidente de remplir son trésor vide ?

Il s'organise, entre Paris et Rome, un vrai trafic ; les complaisances de la cour pontificale se payent en monnaie d'évêchés français ; l'évêque de Coutances s'appelle Bibbiena ; et dans tous les coins de la France, sur les sièges épiscopaux ou abbatiaux, combien voit-on de noms étrangers ! — de noms, — et point de figures, bien entendu, car ils ne résidaient pas. Le roi, dans les présentations faites au pape, insiste sur la naissance du candidat, sur les services qu'il a rendus ou pourra rendre à lui, le roi, et non point à l'Église ; la cour de Rome, dans l'enquête qu'elle fait sur le candidat avant de lui octroyer l'institution canonique, s'informe, non point de sa moralité, mais de la valeur financière du bénéfice en question.

Dans cette opération, le pape avait laissé au roi la part du lion. Il se consolait en proclamant bien haut l'abolition de la Pragmatique détestée. Il est vrai que cette inquiétante Église de France était asservie, mais à qui ? au roi. Car le roi la considéra désormais comme son bien. Il leva décimes sur décimes, emprunta, pour ne pas les rendre, les trésors des églises, saisit leurs revenus. Il diminua la juri-

diction des tribunaux ecclésiastiques, intervint dans les affaires de discipline et même dans les choses du culte. A l'Université de Paris, qui avait protesté hautement contre le Concordat, avait défendu aux imprimeurs d'en imprimer le texte, et avait même demandé la réunion d'un concile, ce fut le roi qui répondit, en la priant de ne plus se mêler à l'avenir des affaires publiques, — d'une façon si rude qu'elle n'eut plus qu'à se taire. La résistance du Parlement avait été brisée de même.

Ainsi la papauté avait vendu l'Église de France au roi, et fait faire un grand pas à l'absolutisme. Elle se crut bien payée par le rétablissement de l'annate, droit par lequel les revenus de tout bénéfice nouvellement attribué appartenaient au pape pendant la première année qui suivait la nomination : cet impôt était odieux en France, et le Concordat n'en fit pas mention ; mais il fut l'objet d'un accord tacite entre les deux larrons ; et le tour complet fut joué.

### *Luther et la diète de Worms*

Vers la même époque, Léon X, toujours besogneux, envoya en Allemagne un dominicain, Tetzel, chargé de prêcher des indulgences, c'est-à-dire d'obtenir des fidèles des dons en argent, destinés à l'achèvement des travaux de Saint-Pierre de Rome, — en échange de la remise d'une partie des peines du Purgatoire.

Le peuple, en Allemagne comme ailleurs, ne doutait pas que le pape n'eût le pouvoir de remettre ces peines ; la vente des indulgences était une sorte de marché entre l'homme et Dieu, par l'intermédiaire du pape, — marché auquel le monde chrétien était depuis longtemps habitué. Mais cette fois, l'opération fut faite d'une façon trop

scandaleuse; les fidèles s'aperçurent qu'une partie de leur argent n'allait pas à sa destination, et par conséquent, selon leur croyance, se considérèrent comme volés. Les princes allemands, qui n'avaient pas les ressources du roi de France, trouvèrent qu'on frappait à leur caisse un peu trop rudement. Il y eut encore ceci : que jusqu'alors c'étaient les moines augustins, et non les dominicains, qui avaient été chargés de la prédication des indulgences, et avaient profité du courtage. Aussi un moine augustin, Martin Luther, professeur à l'Université de Wittemberg, dénonça le scandale; comme il était éloquent et violent, sa protestation, tombant au milieu du mécontentement général, fit grand bruit.

Tout de suite on parla de réforme. C'était un mot que l'Église entendait quotidiennement depuis fort longtemps; et Léon X savait quelle conduite il fallait suivre en pareil cas : se montrer conciliant, discuter avec les mécontents, promettre des réformes, en échange desquelles on obtenait d'eux une déclaration de fidélité à l'Église et de soumission à ses volontés.

Mais Luther était une mauvaise tête, et ne voulait pas être dupé. Il résista aux prélats que le pape avait dépêchés de Rome pour le convaincre, en appela « du pape mal informé au pape mieux informé »; et comme le pape ne l'écoutait pas, il en appela, naturellement, du pape au concile, reprenant la vieille théorie de la supériorité des conciles, à laquelle Léon X avait cru porter un coup mortel par le récent Concordat avec la France.

Luther avait encore d'autres idées subversives, fruit de ses ardentes études. Il pensait que les bonnes œuvres, surtout celle qui consistait à donner de l'argent, pouvaient beaucoup moins pour le salut de l'âme que la foi,

et qu'il était dangereux de laisser croire au peuple qu'avec quelques sacrifices matériels il pouvait racheter ses péchés. Il pensait aussi que l'origine et l'essence de la religion chrétienne est l'Évangile, qu'il y avait dans l'organisation actuelle de l'Église bien des choses qui contredisaient l'Évangile, et par cela seul condamnables. Tout cela n'était pas nouveau ; même il y avait en France, au même moment, un groupe de personnages, esprits honnêtes et pieux, qui pensaient à peu près comme Luther, et exerçaient une certaine influence sur la société cultivée, même sur le roi. Sans parler des libre-penseurs, qui depuis longtemps avaient été plus loin que Luther ne devait jamais aller : mais les libre-penseurs du seizième siècle étaient en grande majorité des sceptiques et non des révolutionnaires. Tandis que Luther avait le plus beau tempérament révolutionnaire qu'on pût voir.

Nul ne peut savoir ce qui serait advenu du monde si cet homme, juste à ce moment, n'avait eu le courage de crier très fort ce que tant de gens insinuaient depuis longtemps. Il fallut que le pape se décidât à le condamner explicitement, car il ne pouvait permettre qu'on attaquât impunément des institutions sur lesquelles reposait tout l'édifice administratif de l'Église, en particulier les indulgences. Et Luther eut une façon de brûler en public la bulle de condamnation, qui ne présageait rien de bon. « La papauté, ajoutait-il, n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était hier. Qu'elle m'excommunie et brûle mes écrits, qu'elle m'envoie au supplice : elle n'arrêtera pas ce qui s'avance. Quelque chose de prodigieux est à la porte. »

On a reproché à Léon X de n'avoir pas voulu comprendre la gravité de la situation. C'est une erreur. Il était assez bien informé. Au commencement de 1521,

quelques semaines après que Luther eût jeté son défi à la cour de Rome, un légat écrivait au pape : « Les neuf dixièmes de l'Allemagne crient : Luther ! l'autre dixième : Périsse la cour romaine ! » A la voix de Luther, en effet, l'Allemagne entière s'était sentie remuée, moins encore dans sa piété que dans son amour-propre national, auquel Luther s'était tout de suite adressé. Un de ses écrits les plus retentissants était intitulé : *Lettre à la noblesse chrétienne de nation allemande sur l'amélioration de l'État chrétien.* Le polémiste Ulrich de Hutten, dont l'influence était immense, s'écriait : « Ce troupeau se lasse d'avoir un pasteur qui ne songe qu'à tondre ses brebis... Ce n'est pas à Constantinople qu'il faut aller combattre le Turc : c'est au delà des Alpes, en Italie, à Rome. Vous tremblez sous la menace des foudres pontificales ? Eh ! craignez celles du Christ et méprisez celles du Florentin. » Hutten, dans les premiers temps, méprisait Luther, qu'il trouvait trop attaché encore à l'Église, trop hésitant, trop désireux d'un accord. Quand Luther eut déclaré que chaque chrétien, vivant ou mort, a droit à tous les biens du Christ et de l'Église, par le don de Dieu et sans lettre d'indulgence, beaucoup de chrétiens en Allemagne comprirent avec joie que désormais entre le chrétien allemand et Dieu, il n'était plus besoin du médiateur italien.

Soulagement de la conscience, mais aussi de l'orgueil national, — et délivrance économique.

Car, dès le premier moment, la révolte de la conscience religieuse et la transformation des croyances furent accompagnées d'un puissant mouvement politique, social, sans lequel on peut affirmer que la Réforme n'aurait pas triomphé.

Deux classes surtout, en Allemagne, avaient intérêt à une révolution : la petite noblesse, que le développement des grandes principautés, la décadence de l'autorité impériale dont elle se vantait de dépendre « immédiatement », avaient privée d'une partie de ses libertés, noblesse batailleuse, anarchique; — et la masse des paysans, souffrant d'une misère épouvantable, que des doctrines de bouleversement social, de partage des biens, d'égalité absolue avaient déjà plus d'une fois soulevés. La bourgeoisie des villes aussi, fière de sa puissance financière, supportait impatiemment un joug quel qu'il fût. Enfin certains grands princes, désireux d'établir définitivement leur puissance, attendaient avec impatience la ruine complète du Saint-Empire romain germanique, que les papes avaient pu combattre, mais dont l'Église était l'indispensable soutien. L'idée étrange qu'avait eue un instant l'empereur Maximilien, de briguer la succession de Jules II et de réunir sur sa tête la tiare et la couronne impériale, montre bien que l'Église universelle et l'Empire étaient à cette époque deux systèmes jumeaux; elle montre aussi le peu de cas qu'on pouvait faire du caractère sacré de la fonction pontificale.

Toute cette somme d'ambitions, de revendications, d'amertumes et de haine se tourna soudain contre l'Église catholique, dont la situation en Allemagne se trouva tout d'un coup tellement compromise, qu'il n'était pas possible, même au plus souriant de tous les papes, de ne pas en concevoir une grande inquiétude.

Seulement le chef de l'Église avait, au même moment, un autre grand souci, qui lui était commun avec la plupart des princes de l'Europe, et particulièrement avec le roi de France : Charles d'Espagne venait d'être élu em-

pereur sous le nom de Charles-Quint, et ainsi s'était trouvé réuni, entre des mains énergiques, un immense Empire qui couvrait une grande partie de l'Europe et l'enlaçait tout entière, auquel le Nouveau-Monde fournissait d'inépuisables réserves d'or : l'Empire sur les terres duquel « le soleil ne se couchait jamais ».

Cet événement, capital dans l'histoire de l'Europe au seizième siècle, touchait l'Église de fort près. Elle avait intérêt à s'appuyer sur le nouvel empereur, fervent catholique. Mais si elle s'inféodait à lui complètement, c'était la fin de sa puissance politique. La seule conduite à tenir, en pareil cas, pour conserver l'autorité et l'indépendance du Saint-Siège, était de louvoyer entre les deux rivaux, l'empereur et le roi de France, ou, comme disait Léon X, après avoir traité avec l'un, de négocier encore avec l'autre. Eut-il l'illusion d'avoir réussi ?

Charles-Quint commença par refuser d'exécuter simplement la bulle qui condamnait Luther; il le cita devant une solennelle diète d'Empire, réunie à Worms. Et plus d'un catholique dut se scandaliser à ce spectacle extraordinaire : une immense assemblée de princes et de prélats, une foule innombrable écoutant la défense de cet hérésiarque avéré, venu là presque en triomphateur, protégé par la parole de l'empereur et par la sympathie générale.

Il est vrai qu'à Worms l'Empire, après le pape, condamna solennellement l'hérésiarque (26 mai 1521). Le légat du pape, présent, avait empêché toute discussion. Mais cette précaution même n'est-elle pas significative ?

Luther, à sa sortie de Worms, fut enlevé par l'électeur de Saxe, son ami, qui, sous prétexte de le tenir en

prison, le mit, au château de la Wartburg, à l'abri des coups de ses ennemis. Il restait là, orage immobile, mais menaçant, sur la tête de la catholicité. Le pape pouvait se flatter de l'avoir vaincu, — au moment même où Luther, dans le silence de sa retraite, composait cette merveilleuse traduction de la Bible, qui devait porter au catholicisme le plus terrible coup.

Cependant des bruits de guerre venaient réjouir l'oreille du pape. Les troupes impériales expulsaient les Français de Parme, Plaisance et Milan; Léon X voyait déjà l'Italie du Nord entre les mains d'un prince à lui dévoué, peut-être d'un Médicis; il croyait sans doute à la réalisation prochaine du rêve de l'Église mondaine, de ce qui devait être, dans la pensée de ces papes de la Renaissance, la base de la puissance mondiale du catholicisme : l'hégémonie pontificale sur l'Italie tout entière.

Suprême aveuglement! Dans les fêtes qui furent données à la cour pour célébrer la victoire des Impériaux, Léon X prit froid et en quelques jours mourut. D'autres disent qu'on l'empoisonna. Peu importe. Il s'en alla juste à temps pour ne pas assister à la débâcle.

---

DEUXIÈME PARTIE

# L'ÉGLISE CHANCELANTE

La succession de Léon X n'était pas de celles qu'on accepte avec joie. Les cardinaux, fort embarrassés, nommèrent d'abord un prélat hollandais, Adrien d'Utrecht, qui passa, figure austère et triste, fit un grand effort pour sauver l'Église et la réformer, échoua, et mourut. « Combien n'est-il pas malheureux, disait-il, qu'il y ait des temps dans lesquels le meilleur homme est obligé de succomber ! »

Les temps étaient terribles en effet; la vertu d'un Adrien VI venait trop tard; c'était la juste punition de la corruption, de l'oubli de sa mission où s'était laissée aller l'Église; — un pape vertueux lui était à ce moment plus nuisible qu'utile.

« Nous savons, dit Adrien VI, que depuis longtemps d'abominables excès ont eu lieu près du Saint-Siège; abus dans les choses spirituelles; transgression des pouvoirs : tout a été vicié. La corruption s'est répandue de la tête aux membres, du pape aux prélats; nous avons tous dévié; il n'y en a aucun qui ait fait du bien, pas même un seul... » Courageuse confession, mais qui était faite trop tard.

A chaque réforme proposée par le pauvre pape, les

cardinaux trouvaient d'excellentes raisons pour lui démontrer qu'elle était impossible. Ce qu'on ferait pour regagner l'Allemagne risquerait de mécontenter l'Italie. Diminuer les impôts que l'Église exigeait des fidèles de tous pays et qui étaient un de leurs plus amers griefs, c'était d'autre part compromettre gravement les finances pontificales, en un moment où la papauté pouvait avoir besoin de toutes ses ressources. Supprimer la vénalité, cette plaie qui rongeait l'Église à tous les degrés de la hiérarchie, c'était irriter une foule de gens, à qui le temps avait constitué une sorte de droit sur les fonctions ou les bénéfices mal acquis, — à moins de les rembourser, ce qui était impossible. Le récit des tergiversations de la cour de Rome à ce moment a quelque chose de poignant. Le plus cruel dilemme était celui-ci : si l'Église continue ses errements scandaleux, les luthériens et autres schismatiques auront beau jeu, et on ne sait jusqu'où la rébellion va s'étendre; — si on fait des réformes pour faire taire les luthériens, on avouera ainsi qu'ils ont raison au moins sur quelques points, et la confiance des fidèles sera partout ébranlée. La plupart des princes de l'Église insistaient surtout sur le second point, représentaient, — peut-être avec raison, — que dans la crise que l'on traversait, « prendre de nouvelles routes était s'exposer à de grands dangers...; que les hérésies ne s'étaient jamais dissipées par les réformes, mais en excitant les princes et les peuples à les détruire ».

Malgré les tendances personnelles du pape, le parti des conservateurs, des temporisateurs prévalut.

Qu'importait d'ailleurs ? Quelle que fût la politique suivie par l'Église maintenant, il fallait en passer par là : sur presque tous les points de l'Europe, le grand édifice

craquait, de gros morceaux se détachaient les uns après les autres.

Par surcroît de malheur, il n'était pas seulement en butte aux ennemis du dedans. Il ne faut pas oublier en effet qu'à ce moment il est un souci qui pèse sur le chef de la Chrétienté autant que la rébellion de Luther : ce sont les effrayantes conquêtes des Turcs. En quelques années, le sultan Sélim avait doublé l'empire osmanli; sa domination s'étendait depuis le Danube jusqu'à l'Euphrate, de l'Adriatique aux cataractes du Nil. Soliman, qui lui avait succédé en 1520, prenait l'année suivante Belgrade, un an après, Rhodes : deux remparts de la Chrétienté. La Méditerranée lui appartenait; la Hongrie, un des plus anciens et des plus fidèles pays catholiques, était à sa merci. Encore quelques années, et les janissaires camperaient aux portes de Vienne.

### *Recul du catholicisme en pays germaniques*

Cependant, tout près des pays occupés par l'infidèle, l'hérésie progresse. Les princes allemands restent d'abord dans l'expectative; mais des villes, moins retenues dans l'expression de leur patriotisme et de leur désir de liberté, passent ouvertement à la Réforme.

C'est en vain qu'Adrien VI essaya d'agir sur la Diète, réunie à Nuremberg (1523).

Le légat se plaignit amèrement que Luther, quoique condamné solennellement, continuât à être soutenu non seulement par la populace, mais par la noblesse. Il représenta « que si l'Apôtre avait dit que des hérésies étaient nécessaires pour manifester les bons, il ne convenait de les tolérer que dans certains temps favo-

rables, non pas dans les conjonctures présentes, où la Chrétienté se trouvant accablée par les Turcs, on devait employer tous ses soins à se délivrer d'un mal interne qui, outre le danger qu'il portait en soi, empêchait encore qu'on ne combattît de si puissants ennemis... Qu'il était honteux pour les princes et les peuples de se laisser conduire par un simple moine hors du chemin de leurs ancêtres, comme s'il n'y avait que Luther qui eût des lumières et du bon sens !... Que si les sectateurs de Luther avaient bien osé refuser d'obéir aux lois ecclésiastiques, ils mépriseraient encore plus aisément l'autorité séculière, et qu'après avoir usurpé les biens de l'Église, ils s'abstiendraient encore moins de ceux des laïques ».

Et le pape conseillait aux princes, « s'ils ne pouvaient ramener Luther et ses adhérents dans le bon chemin par la douceur, de se servir de remèdes plus violents, et d'employer le feu pour retrancher de leur corps des membres morts, ainsi qu'on avait fait autrefois à l'égard de Dathan et d'Abiron... de Jean Huss et de Jérôme de Prague, etc... Que si quelqu'un disait que Luther avait été condamné sans être entendu et sans avoir eu la liberté de se défendre, et qu'il était juste d'écouter ses raisons, on devait répondre : qu'il était juste de l'entendre pour ce qui concerne le fait, savoir, s'il était vrai qu'il eût enseigné ou écrit ces choses, ou non, mais non pas d'écouter ce qu'il avait à dire pour la défense de ce qu'il avait enseigné... parce qu'on ne devait jamais mettre en doute ce qui avait été approuvé par les conciles généraux et par toute l'Église ».

Dans ces paroles du pontife, singulièrement graves en un pareil moment, s'exprime tout entier le caractère indélébile de l'Église et le fond de sa politique : elle considère

et veut que l'on considère l'unité catholique, c'est-à-dire l'obéissance à Rome, comme la seule garantie du salut des peuples chrétiens, de la paix intérieure de chaque pays, de l'autorité même des princes, — bref de l'ordre social tout entier.

La réponse de la Diète montre quel progrès avait fait l'esprit d'indépendance en peu d'années. Froidement, et non sans esprit, les princes allemands répondirent que pour avoir le droit de tant exiger au nom de la guerre contre les Turcs, l'Église devrait bien commencer par ne pas détourner de son but le produit des annates perçues sous ce prétexte, ainsi qu'elle ne manquait jamais de le faire; qu'il serait même mieux qu'elle cessât de les percevoir et laissât à l'Empire le soin de disposer de cet argent pour la défense de la Chrétienté. Ils dressèrent une liste de cent griefs, dont nous connaissons déjà les principaux; ils portaient sur les empiétements de l'Église en matière financière et administrative, et se ramenaient, au fond, à trois points, « savoir : que les ecclésiastiques réduisaient les peuples en servitude, — qu'ils les dépouillaient de leurs biens, — qu'ils s'appropriaient la juridiction des magistrats laïques ».

Il n'y avait pas moyen de s'entendre. La Diète de Nuremberg décida finalement qu'on ajournerait l'exécution de l'édit de Worms contre le luthérianisme, et qu'on renverrait l'examen général de la question luthérienne à un grand concile.

Ce n'était, en apparence, qu'une remise. En réalité c'était un très grave échec pour l'Église. C'était la première victoire de la Réforme.

Il était désormais évident que les princes allemands étaient résolus à ménager le luthérianisme, à s'en servir

comme d'une arme contre la cour de Rome, pour obtenir d'elle de considérables concessions,— et non moins évident qu'elle ne ferait jamais ces concessions. Le terrain de la lutte était déplacé ; il ne s'agissait plus, pour l'Église, d'étouffer directement l'hérésie ou de pactiser avec elle, mais de trouver, contre les puissants qui la protégeaient, un plus puissant qui les annihilât. La question se faisait de plus en plus politique ; elle allait se confondre, en Allemagne, avec la lutte entre le principe moderne de la monarchie laïque et l'idée médiévale du Saint-Empire ; le sort de l'Église allait y dépendre du résultat de longues hostilités entre les princes et Charles-Quint.

Par malheur, Charles-Quint se trouva, pendant plusieurs années, fort occupé hors d'Allemagne, par des rébellions qui éclataient çà et là dans ses immenses États, et surtout par ses guerres contre la France.

Pendant ce temps la Réforme s'installait officiellement dans les domaines de l'Électeur de Saxe, dans ceux du landgrave de Hesse. La diète de Spire (1526) aboutissait à cette déclaration : que chaque prince était libre « de vivre et de se comporter dans la question de l'édit de Worms, comme il croirait pouvoir en répondre devant Dieu et devant Leurs Majestés ». Forts de cette quasi-permission, les princes organisent leurs églises provinciales. Magdebourg, Brême, Brunswick, suppriment les cérémonies catholiques.

En quatre ans, de 1522 à 1526, une grande partie de la Suisse, — six cantons, — passe au protestantisme, sous l'énergique impulsion de Zwingli. Ce n'était pas une perte négligeable pour l'Église, qui à plusieurs reprises avait tiré de la Suisse des armées. Une des difficultés qui donnèrent le plus de mal aux réformateurs suisses fut préci-

sément cette habitude séculaire qu'avaient les cantons de louer des troupes, tant au pape qu'à d'autres puissances. La question des soldes et des alliances étrangères aurait sauvé le catholicisme en Suisse, si l'esprit public en ce pays n'avait pas été exceptionnellement sérieux, si les éloquents discours de Zwingli contre l'ineptie et les vices de l'Église n'avaient pas été là plus forts que les considérations politiques. Le conflit religieux créa alors des haines qui devaient bientôt se résoudre en une terrible guerre civile, grâce à laquelle le catholicisme put garder ses positions ; mais les cantons commerçants et riches de Zurich, Berne, Bâle, Appenzell, Glaris, Schaffhouse, étaient définitivement perdus.

Au contraire, dans le royaume de Suède, qui se détacha au même moment, la Réforme ne fut guère qu'une opération financière. L'Église y était immensément riche ; on disait qu'elle possédait les deux tiers du sol. Et le nouveau roi Gustave Vasa, sorti d'une révolution, avait grand besoin d'argent. Depuis quelques années les deux frères Petri, qui avaient étudié à Wittenberg et entendu Luther, prêchaient ardemment la Réforme dans ces pays : les catholiques demandèrent au roi le rétablissement de l'Inquisition : le roi répondit en nommant les frères Petri à de hautes fonctions. Puis il protégea les défroqués, chaque jour plus nombreux, se plaignit publiquement de l'avidité des gens d'Église, et enfin, en 1527, porta le grand coup qu'il méditait : à la diète de Vesterhas, il arracha aux délégués de l'Église, de la noblesse, de la bourgeoisie et du peuple, — dont la plupart cependant auraient préféré rester fidèles au catholicisme, — une déclaration, par laquelle ils reconnaissaient au roi le droit de disposer des châteaux et des terres des évêques et de

leurs chanoines, de s'emparer des couvents, de toucher les amendes ecclésiastiques; aux nobles, le droit de reprendre les biens jadis possédés par leurs aïeux. La prédication de l'Évangile fut déclarée libre, la hiérarchie ecclésiastique profondément modifiée... Devant la résistance de la Diète, Gustave avait menacé d'abdiquer : aussitôt tout le monde s'était soumis ; l'attachement à l'Église n'avait pas tenu devant la crainte de troubles politiques. La protestation du clergé se borna à un acte secret, enterré sous une dalle de l'église de Vesterhas, où on le retrouva quinze ans plus tard.

En Danemark, le roi protégeait ouvertement les luthériens. Dans deux diètes successives, en 1526 et 1527, il décide que les évêques demanderont désormais leur confirmation non plus au pape, mais à lui; que les sommes jusqu'à présent perçues par le pape le seront à l'avenir par lui. C'était une indication nette de la chute prochaine du catholicisme en ce pays.

### *Le sac de Rome*

Ces années 1526-1527 accumulent sur l'Église une étonnante série de désastres. En 1526 une grande armée chrétienne, commandée par le roi Louis de Hongrie, était écrasée par Soliman, la Hongrie entièrement conquise.

Mais, après les pertes ruineuses qu'elle vient de faire au centre et au nord de l'Europe, voici que l'Église va être frappée dans sa capitale même, et par la main même dont, bien peu de temps avant, elle attendait son salut.

Clément VII, qui avait succédé, en 1523, à l'éphémère Adrien VI, était intelligent et fin : c'était un Médicis ; et

il avait des qualités que Léon X n'avait pas : il était austère et laborieux. C'est à ce pape, un des meilleurs qu'on eût vus depuis très longtemps, qu'il fut donné de voir l'Église dans la situation la plus tragique et la plus lamentable où elle eût peut-être jamais été. Il a, d'ailleurs, une grande responsabilité dans cette catastrophe dont le bruit secoua le monde chrétien ; et l'on peut dire qu'il fut par là justement puni d'être intervenu, comme nous allons voir, dans la politique générale de l'Europe, d'une façon indiscrète, imprudente, d'avoir attisé une guerre déjà bien assez acharnée. Il est vrai que les traditions politiques de l'Église l'y autorisaient surabondamment, et que la position où elle se trouvait alors pouvait justifier les tentatives les plus désespérées.

On connaît les grands traits de la lutte fameuse entre François Ier et Charles-Quint, auquel s'était joint le roi d'Angleterre : batailles aux quatre points cardinaux, en Navarre, en Champagne, en Picardie, en Italie ; — trahison du connétable de Bourbon, — invasion de la Provence, suivie du désastre de Pavie... Que les temps étaient loin où, entre les princes engagés en des guerres sanglantes et scandaleuses, les papes intervenaient pour proposer et quelquefois imposer l'arbitrage ! Léon X, Adrien VI, et Clément VII, d'abord avaient été favorables à Charles-Quint, pour les raisons que nous avons vues. Mais après Pavie, Clément VII, voyant François Ier prisonnier, la France aux abois, s'inquiéta, en même temps que s'inquiétait, pour le même motif, le roi d'Angleterre : Charles-Quint devenait trop puissant. Il y avait intérêt à ce qu'il le fût en Allemagne, contre l'hérésie, mais non point en Italie. Déjà maître de tout le sud de la péninsule, la victoire de Pavie lui livrait le nord tout entier.

Le pape, qui avait compté sur lui pour accroître l'influence du Saint-Siège en Italie, put voir qu'il s'était fait illusion, et que Charles-Quint, tout pieux qu'il était, n'avait travaillé que pour soi. Il put craindre pour son indépendance, pour l'intégrité de son territoire. Une fois de plus les intérêts de l'Église, principauté italienne, l'emportèrent sur ceux de l'Église universelle.

Toutefois, en cette circonstance, le pape avait cette bonne raison qu'il obéissait au vœu de toute la péninsule, et agissait en chef national : car les Italiens détestaient l'Espagnol encore plus que le Français. Ainsi Clément VII se trouva porté à renverser tout d'un coup sa politique.

Pour une des rares fois où la politique d'un pape s'est mise d'accord avec le patriotisme italien, l'Église fut bien mal récompensée.

Clément, après avoir aidé François Ier à sortir de sa prison, l'aida à se soustraire aux ruineuses conditions du traité de Madrid, en le relevant de son serment. Puis, ayant réuni dans une rapide conjuration les principales puissances italiennes, Venise, Milan, Florence, Ferrare, il conclut avec le roi de France, à Cognac, une ligue, à laquelle adhéra le roi d'Angleterre Henri VIII; ligue qui réunissait les intérêts d'une grande partie de l'Europe, menacée par l'énorme puissance du catholique empereur, et qui fut dénommée la Sainte-Ligue (ce n'est ni la première, ni la dernière Sainte-Ligue de ce siècle), sans doute parce que le pape en faisait partie. « Nos descendants », écrivit alors le cardinal Giberti, confident de Clément VII, « regretteront de n'avoir pas vécu de notre temps, pour contempler un si grand bonheur! » Clément lui-même, se croyant, grâce à ce coup de diplomatie,

maître de la situation, expédia à Charles-Quint une lettre provocante, où il lui reprochait vivement tous ses torts envers l'Église : car il n'y a jamais et il n'y aura jamais un souverain, fût-il le plus pieux de tous les hommes, contre lequel l'Église n'ait une foule de griefs.

A quel sentiment obéit le pape en écrivant le lendemain même, une lettre beaucoup plus douce ? Peut-être au désir de laisser entrevoir à l'empereur la possibilité d'une entente, après lui avoir montré qu'il ne le craignait pas. Peut-être aussi à la crainte de l'avoir trop irrité.

L'attitude du Saint-Siège à ce moment est curieuse, et pleine d'enseignements. La cour de Rome déploie des trésors d'astuce, en même temps qu'elle fait preuve d'incroyables illusions. Il faut remarquer, en effet, qu'elle a toujours été plus forte par sa réputation d'habileté que par son habileté même. Sa politique, qui est presque toute faite de ruse (nécessairement, puisqu'elle n'a jamais la force à sa disposition directe), et qui vise toujours à mettre son adversaire dans une situation contradictoire, et à lui enlever l'envie de rompre avec elle, cette politique ne vaut plus rien devant un adversaire qui ne se laisse ni intimider ni circonvenir, qui a de bonnes raisons pour ne rien ménager, et qui répond à la ruse par la franchise et la violence.

Un an après la signature du traité de Cognac, l'armée impériale entrait dans Rome par la brèche (6 mai 1527).

Jusqu'au dernier moment le pape avait pu croire que cela n'arriverait pas ; surtout il n'avait rien pu faire pour l'empêcher. Sa conduite, pendant cette année fatale, est celle d'un homme qui voit échouer tous ses projets,

toutes ses précautions, s'écrouler de toutes parts sa fortune, les gens, sur lesquels il comptait, se dérober et l'abandonner, — et qui n'y voit plus bien clair. Il porte le poids de vieilles rancunes. Venise se souvient de Jules II et agit mollement. Le duc d'Urbin, général en chef de l'armée italienne, se souvient qu'il a été dépouillé par Léon X, et temporise. Pendant que deux armées impériales avancent, l'une par le nord, l'autre par le sud de l'Italie, des nobles romains menacent le pape jusque dans son palais, et paralysent son action.

Enfin la catastrophe se produit.

Elle est effroyable et piteuse. Quelques milliers d'Allemands luthériens, en bandes brutales et indisciplinées, conduits par un forcené qui porte attaché à sa bannière un morceau de corde pour pendre le pape, et qui leur a promis pour solde les trésors de Rome, traversent la Lombardie, entraînent les troupes régulières, et le généralissime, Bourbon. Personne ne songe à les arrêter, ce qui n'eût pas été difficile ; il semble que personne ne les ait envoyées. Rome déchue, objet de la colère des uns, de la méfiance des autres, est renversée par cette brusque tempête, où l'avidité soldatesque se mêle étrangement à la fureur religieuse et patriotique. Clément VII, dont le trésor est vide, vend trois chapeaux de cardinal, arme la population de Rome ; mais les Romains sont pourris, et leur résistance dure à peine une heure. La belle Rome de Sixte IV, de Jules II et de Léon X, cette Rome de la Renaissance qui avait su, par l'extraordinaire éclat de sa vie intellectuelle et artistique, remplacer sa grandeur morale évanouie, est livrée aux Barbares ; et cette nouvelle grandeur, moins solide que l'autre, disparaît en un instant...

Le dommage matériel fut incalculable, l'humiliation plus grande encore. Ce ne fut pas seulement Rome qu'on voulut saccager, mais le catholicisme même. Les églises, les couvents, les lieux saints furent systématiquement outragés, les images du culte détruites ou souillées, fût-ce des tableaux de Michel-Ange ou de Raphaël. Des cardinaux furent promenés sur des ânes, dans un concert d'insultes. Et la première explosion passée, on prolongea l'humiliation ; le pape fut longtemps gardé prisonnier : l'empereur lui tenait la dragée haute, et lui imposa enfin les conditions les plus dures. Le pape, abattu, et songeant à ses intérêts de famille, accepta tout, pourvu que Charles-Quint rétablit à Florence les Médicis, que la même tempête en avait chassés ; et il se remit tout entier, lui et l'Église, entre ses mains. Et les Français, après un dernier effort, ayant été définitivement expulsés d'Italie, Clément VII se rendit, serviteur obéissant, à Bologne, pour poser sur la tête de Charles-Quint les deux couronnes d'empereur et de roi (février 1530).

L'Italie était esclave pour trois siècles.

### *La Confession d'Augsbourg; nouvelles défections*

A Bologne, l'empereur et le pape parlèrent entre eux des intérêts de la Chrétienté. Il était temps d'y songer sérieusement.

Les affaires religieuses avaient mis l'Allemagne dans le plus grand trouble. Un sanglant soulèvement de paysans, — essai d'une révolution sociale et religieuse à la fois, — avait effrayé tout le monde, un instant ; mais les princes luthériens n'en avaient pas moins continué à séculariser les biens d'Église, à autoriser la prédication libre de

l'Évangile, à interdire la célébration de la messe. Princes catholiques et princes luthériens s'étaient groupés en deux ligues ennemies. Il importait fort à l'empereur d'arrêter cette dislocation. Esprit honnête, et un peu chimérique, il croyait qu'on pourrait arriver sans effusion de sang, par la persuasion, à rétablir l'unité religieuse en Allemagne. Il comptait que le pape l'aiderait dans cette tâche ; et pour se l'attacher, il avait reconstitué entièrement les États de l'Église. Si bien que cet apparent relèvement du Saint-Siège, si vite après une telle chute, avait auprès de beaucoup de catholiques passé pour un miracle, pour une preuve décisive de l'éternité de l'Église.

Mais ils n'étaient pas d'accord sur les moyens à employer.

Le pape préconisait une action énergique, des mesures d'intimidation : excommunications, confiscations, expulsions, bûchers ; il tenait prêtes les plus terribles foudres spirituelles, pourvu que le bras séculier les secondât sans pitié. Charles-Quint se faisait moins d'illusions sur la valeur de ces foudres, et sur sa propre puissance : il sentait que la seule présence du légat pontifical à ses côtés suffisait à le faire regarder de travers par la majorité des Allemands. A la diète d'Augsbourg (1530) il ne put empêcher les princes luthériens de lire une solennelle profession de foi, qui prit le nom de « Confession d'Augsbourg », et resta le credo du parti luthérien, consolidant pour longtemps son unité. Après avoir essayé en vain, par des conférences contradictoires, d'amener les adversaires à un rapprochement, il avait clos la Diète par une déclaration où il affirmait les principes intangibles du catholicisme, en faisant toutefois aux réformés quelques concessions. La cour de Rome trouva incorrect, et

inquiétant, que l'empereur se mit à légiférer ainsi en matière religieuse.

Plus inquiétante encore cette opinion de Charles-Quint, publiquement exprimée par lui : que seule la réunion d'un grand concile pourrait mettre un terme aux maux de l'Église.

Un concile en de telles circonstances, sous la direction et la pression d'un empereur respecté, et d'instincts modérés, et alors qu'on en était encore à discuter avec les luthériens presque sur le pied d'égalité ! Un concile dont l'autorité eût été certainement supérieure à celle du Saint-Siège ! Un concile où l'on aurait peut-être transigé ! Les cardinaux se récrièrent. A la seule annonce du concile, le prix des charges à la cour, un des plus clairs revenus du trésor, était tombé à rien.

Clément VII se résolut à faire un de ces brusques revirements auxquels l'Église, éternelle joueuse de bascule, est condamnée.

Ce nouveau coup fut fait dans des conditions singulières, et quelque peu scandaleuses. Il fut d'abord tout autre qu'utile à l'Église, s'il devait plus tard, et par contre-coup, la servir. Et il devait avoir aussi une assez grande influence sur la politique européenne, et en particulier sur les destinées de la France.

François Ier, l'éternel ennemi de Charles-Quint, jouait à ce moment contre lui un jeu assez habile. Au moment où Soliman, maître de la Hongrie, envahissait l'Autriche, et livrait à l'Europe chrétienne un nouveau et formidable assaut, contre lequel Charles-Quint n'avait pas trop de toutes ses forces, François Ier négociait avec Soliman. Au moment où les princes luthériens d'Allemagne, inquiets de la politique catholique de l'empereur, se

liguaient contre lui à Smalkalde (1532), François Ier, roi très chrétien, leur offrait son appui. Nécessités de la politique.

Or c'est juste ce moment que le pape choisit pour demander à François Ier son alliance...

Il semble que les conditions du marché furent : que le pape faciliterait au roi une nouvelle descente en Italie, — que le roi obtiendrait des princes luthériens qu'ils renonçassent à demander, d'accord avec l'empereur, la réunion du concile. Et, comme il convient entre souverains, l'alliance fut scellée par un mariage : la nièce de Clément VII, Catherine de Médicis, épousa le futur Henri II. Résultat immédiat : les luthériens d'Allemagne, vivement soutenus par le roi de France, allié du pape, firent en peu de temps de nouveaux et grands progrès. Le duc de Wurtemberg, qui avait été détrôné par la maison d'Autriche, fut réintégré de force dans ses États, qui aussitôt échappèrent au catholicisme. Les provinces allemandes du Danemark, la Poméranie, la marche du Brandebourg, une nouvelle partie de la Saxe, le Palatinat firent ensuite défection.

Et la paix de Kadan (1534) consacrait la déchéance du catholicisme dans une très grande partie de l'Allemagne.

### *Le schisme anglais*

Au même moment, l'Angleterre à son tour, tout d'un coup, répudiait le catholicisme, non point par une explosion du sentiment national, ou de la conscience religieuse, mais par la volonté, par le caprice d'un homme imposé à tout un peuple — qui laissa faire.

Il est vrai qu'on l'y avait très bien préparé, sans en

avoir l'air, et ce fut pour l'Église, qui n'y avait pas pris garde, en même temps qu'une perte énorme, une de ses plus amères surprises.

Pendant seize années (1515-1531), l'Angleterre avait été gouvernée par un cardinal, Wolsey, premier ministre de Henri VIII. Investi par son maître d'une autorité illimitée, nommé légat, puis cardinal par le pape, il se trouva parfaitement armé pour opérer cette centralisation du pouvoir politique, cette organisation du despotisme qui était en ce seizième siècle l'objectif de la plupart des souverains d'Europe. Sans doute le pape avait cru faire au mieux des intérêts de l'Église, en nommant ce ministre tout puissant chef suprême du clergé anglais; et peut-être même ne fut-il pas fâché de voir Wolsey diminuer, au profit de l'autorité royale, les privilèges et libertés ecclésiastiques.

Politique à courte vue. Le cardinal gouvernait au nom du despote, mais le despote pouvait d'un geste renverser le cardinal.

Et quand il le fit, et qu'il lui plut de joindre à son pouvoir royal la suprématie religieuse, tous les moyens de résistance étaient supprimés, toutes les voies étaient ouvertes d'avance à cette singulière révolution.

Si les conséquences en furent très considérables, la cause occasionnelle fut mesquine; et l'on vit bien en cette circonstance encore, à quel point l'Église était tombée: le plus petit accident pouvait lui causer un embarras mortel, et il lui était difficile, impossible d'agir avec droiture et énergie sans se causer à elle-même le plus grand préjudice. Lorsque Henri VIII déclara tout d'un coup sa volonté arrêtée de répudier sa première femme et d'épouser Anne de Boleyn, la surprise et l'effroi furent

grands, chez Wolsey, dans le haut clergé anglais, et bientôt jusqu'à la cour de Rome : car les théologiens anglais consultés en référèrent naturellement au pape. L'annulation du premier mariage du roi était évidemment une iniquité. Mais là n'était pas le principal de la question. La reine Catherine était tante de Charles-Quint; autoriser sa répudiation, c'était mécontenter gravement l'empereur; et à ce moment (1531) Clément VII n'en avait pas encore envie. D'autre part, il n'aurait pas non plus voulu pousser à bout Henri VIII, qui était bien le prince d'Europe le plus violent et le plus têtu. Il hésita, changea d'avis, essaya de traîner les choses en longueur. Des historiens catholiques lui ont vivement reproché son attitude : mais qu'eût-il pu faire?

Il voulut d'abord persuader au roi qu'il n'avait qu'à agir sous sa propre responsabilité : mais Henri VIII, bon catholique, tenait à être délié de son premier mariage par une sentence solennelle de l'Église. En même temps que le pape, il consultait les théologiens de divers pays, essayait de provoquer (il paraît qu'il y dépensa quelque argent) un référendum en sa faveur. Clément, après avoir expédié en Angleterre un cardinal pour instruire le procès, évoqua la cause à Rome. Alors le roi s'impatienta, disgracia Wolsey, publia lui-même son divorce, épousa Anne de Boleyn.

Clément VII crut pouvoir le blâmer de cet acte d'insubordination et d'immoralité. Mal lui en prit. « Ce fut, dit un catholique, un exemple éclatant de l'inconstance des choses humaines, dont souvent celles même qui ont produit de plus grands avantages portent aussi dans la suite de plus grands préjudices : car les dispenses de mariages accordées ou refusées avaient beaucoup servi

par le passé à enrichir le pontificat... » Henri VIII s'était décidé à écouter les conseils de Thomas Cromwell, fervent disciple de Machiavel, lequel ne se doutait pas, en invectivant l'Église dans ses « Discours », qu'il aiderait à jouer à son ennemie un si mauvais tour. Le roi d'Angleterre fut déclaré chef suprême de l'Église anglaise, — et la sortie du denier de Saint-Pierre, interdite.

Consternation à la cour de Rome, où cependant l'on crut d'abord que le roi voulait seulement user d'intimidation.

Mais bientôt des mesures définitives enlevèrent au pape tout espoir. La juridiction pontificale ayant été d'abord abolie sur toute l'étendue du royaume, l'Acte de Suprématie ordonna : « que le roi fût accepté, regardé, reconnu comme unique et suprême chef sur la terre de l'Église d'Angleterre, et qu'à sa couronne impériale fussent joints et unis, pour en posséder et en jouir avec ce titre et cette qualité, tous les honneurs, juridictions, autorités, immunités, profits et privilèges y afférents, et, de plus, tout pouvoir d'examiner, réprimer, redresser, réformer et amender telles erreurs, hérésies, abus, offenses et irrégularités qui doivent ou peuvent être réformés légalement par autorité ou juridiction spirituelle ». Le droit de prêcher ne fut plus accordé qu'aux prêtres patentés par la cour.

Le roi rédigea lui-même les articles de foi de la nouvelle Église, et ordre fut donné, en tout le royaume, d'y croire aussitôt, sous peine de mort (1534).

Clément VII mourut sur ces entrefaites, miné par le chagrin, comme on peut le croire. Il avait assez vécu pour voir l'Église attaquée encore sur d'autres points.

Dans les Pays-Bas, une Bible flamande avait été publiée presque en même temps que la traduction de Luther; et il avait fallu toutes les rigueurs de l'Inquisition espagnole pour étouffer un incendie qui devait couver longtemps encore, pour éclater plus terrible.

En France, un mouvement protestant s'était dessiné, assez net à partir de 1530. Dans les Parlements, dans les Universités, dans certains milieux particulièrement éclairés et probes, allait se formant un programme d'épurement et de réforme du catholicisme. Forts de l'appui de Marguerite de Navarre, sœur du roi, ces réformateurs (on ne peut les appeler encore des réformés) s'exprimaient assez ouvertement. De petites églises se formaient secrètement, surtout à Paris et dans quelques villes des environs, en Normandie, en Languedoc. En face de ces libéraux se dressait la Sorbonne, soupçonneuse, inquisitrice, intransigeante. Le roi était sollicité des deux côtés; il hésitait, et passait de la rigueur à la tolérance, selon son intérêt du moment. Quelques bûchers s'élevaient ci et là, mais le nombre des opposants augmentait régulièrement.

Et François Ier n'avait pas empêché Genève, ville épiscopale, de chasser son évêque et de passer au protestantisme. Lorsque, bientôt après, l'auteur de l'*Institution chrétienne*, Calvin, y établit sa rude autorité, et fit de cette ville la capitale d'un protestantisme radical, de langue française, en pays quasi-français, le catholicisme de France avec un pareil ennemi sur ses flancs, se trouva tout d'un coup sérieusement menacé.

---

TROISIÈME PARTIE

# L'ÉGLISE RÉFORMATRICE

---

Pendant une vingtaine d'années encore, sous les pontificats de Paul III, Jules III et Paul IV, l'Église va continuer à perdre du terrain, bien que les plus grandes défections se soient maintenant produites; mais elles se font, à peu d'exceptions près, définitives. Le protestantisme gagnera encore plusieurs provinces d'Allemagne, et Charles-Quint devra reconnaître son triomphe. Il occupera l'Écosse, l'Irlande, s'installera fortement en France. Les adversaires du catholicisme pourront croire à sa prochaine destruction complète, et Marot s'écriera :

Viens voir, viens voir la Beste sans raison.
Viens tost la voir, atout (*avec*) sa triple creste,
Non cheute encor, mais de tomber bien preste.

C'est pourtant dans ce même temps que l'Église se sauve, et prépare son relèvement, et point seulement par des habiletés diplomatiques et grâce à un concours de circonstances favorables, mais bien en accomplissant une œuvre si importante qu'on a pu dire que l'Église moderne date de la seconde moitié du seizième siècle.

Cette œuvre consista, non pas en des concessions à ses ennemis, en des compromis qui l'auraient entamée davan-





tage et finalement détruite, mais en un sérieux repliement sur soi-même, un énergique réveil de ses forces propres, une détermination plus rigoureuse et une affirmation intransigeante de ses principes et de ses doctrines. C'était assurément la seule conduite qui pût la sauver : encore fallait-il qu'elle pût la concevoir et la suivre. Elle le put, parce que les idées et les sentiments que représentait le catholicisme étaient encore profondément chers à une partie des peuples de l'Europe, auxquels les doctrines nouvelles ne convenaient sans doute pas. Et aussi parce que dans le sein même du corps ecclésiastique l'indifférence et la corruption, après avoir fait rage, s'atténuèrent par la force des choses, et qu'à la génération des Borgia et des Léon X succéda une génération nouvelle, plus capable de sérieux et de dévouement. Parce que l'Église eut alors à son service quelques individus exceptionnellement intelligents et énergiques, qui surent retrouver les ressources précieuses que renfermait le vieil édifice chancelant, et les mettre en œuvre habilement, honnêtes juste autant qu'il fallait pour relever le crédit de la religion, mais sans un scrupule de trop.

Grâce à eux, et grâce au nouveau flux de force vive qui vint ranimer une partie de la masse catholique, l'Église redevint, en quelques années, un étonnant instrument de domination morale et sociale.

Le premier acte important de Paul III fut d'appeler au cardinalat quelques personnages connus par leur savoir et leur piété. Pour la première fois depuis longtemps, le recrutement des princes de l'Église était inspiré par d'autres motifs que le besoin d'argent. L'acte était d'autant plus adroit, que certains des nouveaux cardinaux, Contarini, Sadolet, s'étaient faits les chefs d'un parti

réformiste italien, qui n'était pas absolument hostile au luthérianisme, et préconisait une vaste revision de la discipline ecclésiastique et même de certains points du dogme. En s'attachant ces personnages, le pape semblait donner un gage aux aspirations libérales. Sous l'impulsion de ces nouveaux venus, probes et actifs, les services administratifs de la Curie romaine furent réorganisés; on mit un terme aux plus scandaleux abus.

Mais d'une évolution de l'Église vers le libéralisme, il ne fut question que peu de temps, et pour y renoncer définitivement.

On put croire un instant, cependant, qu'au colloque de Ratisbonne (1541), on arriverait à un accord entre luthériens et catholiques, que des esprits modérés avaient toujours considéré comme possible. Charles-Quint le désirait vivement. Mais justement il le désirait trop pour ne pas inquiéter les princes luthériens, auxquels la scission religieuse était fort avantageuse. C'est eux qui contribuèrent le plus à faire échouer ces pourparlers, et non les théologiens luthériens. Contarini, légat du pape, se montra extrêmement accommodant, même sur des questions aussi épineuses que celles de la primauté du pape et du pouvoir des conciles : aussi devait-il être désavoué en cour de Rome, et le fut. Des catholiques très zélés s'étaient hâtés de signaler au pape le danger de pareilles concessions, parmi lesquels François Ier, qui ne tenait guère à avoir devant lui une Allemagne unifiée.

Pression superflue. Le Saint-Siège ne pouvait pas se compromettre ainsi, et s'il avait laissé le légat aller de l'avant, c'était pour se donner le mérite d'une attitude conciliante, sûr que les choses n'iraient pas plus loin. Luther, qui peut-être, à ce moment, fatigué et désabusé,

penchait vers l'union, voyant de quelle façon intéressée et hypocrite agissaient presque tous les membres de ce colloque, réunis pourtant pour un suprême effort vers la paix, disait amèrement : « Je vois qu'ils regardent toute cette affaire comme une comédie qui se joue entre eux, tandis que c'est une tragédie entre Dieu et Satan, où Satan triomphe et où Dieu est immolé »...

Ce qu'on immolait, en tous cas, c'était le catholicisme modéré, conception digne d'estime, mais probablement chimérique.

### *Les Jésuites*

Il est d'usage, en parlant de l'œuvre réformatrice accomplie à partir de ce moment par le parti catholique intransigeant, de placer au premier rang l'action des Jésuites, dont l'ordre, tout nouvellement fondé, venait d'être approuvé par le pape (1540).

Depuis quelques années, — et c'est la meilleure preuve d'une reprise de la ferveur religieuse, — on avait vu naître plusieurs ordres nouveaux, ou d'anciens se réformer : des Franciscains réformés, soumis à une règle plus stricte, revêtus de la robe au long capuchon pointu, devinrent ces Capucins que le peuple aima tant, tout en se moquant d'eux, et qui eurent, à certains moments, une si grande influence sur les mouvements populaires. Les Théatins, fondés en 1524, ordre très aristocratique au contraire, devaient fournir au personnel de la contre-réforme catholique quelques-uns de ses membres les meilleurs.

Il est certain que les Jésuites surpassèrent vite tous les autres, en célébrité et aussi en force réelle. Toutefois leur grande puissance ne commence guère qu'après le

seizième siècle. Il est tout à fait exagéré de dater, comme on l'a fait, de la naissance même de leur ordre le commencement du recul du protestantisme : car ce n'est pas eux qui ont étouffé l'hérésie en Italie et en Espagne, mais l'Inquisition dominicaine ; en France, ils eurent beaucoup de peine à s'installer et n'exercèrent, pendant le seizième siècle, qu'une médiocre influence; les succès du catholicisme en Allemagne, vers la fin du siècle, sont leur premier triomphe.

Mais, dès la première heure, ils donnèrent à la catholicité défaillante l'exemple fécond d'une organisation extraordinairement vigoureuse, d'un dévouement absolu à l'idée catholique ; ils montrèrent en eux le type parfait de l'Église militante, telle que les circonstances exigeaient alors qu'elle fût. C'est à ce titre qu'ils nous intéressent ici.

« Je ne crois pas », disait Loyola, « avoir quitté le service militaire, mais l'avoir seulement transféré à Dieu. » Au moment où dans l'Église même, sous les coups répétés du malheur, et sous l'action dissolvante de la pensée moderne, l'antique esprit de discipline s'était grandement affaibli, cet ancien capitaine espagnol, tempérament d'une incroyable énergie, mystique et rusé, vint mettre au service du Saint-Siège l'arme dont il avait justement besoin. Au moment où le pontife de Rome était le plus impopulaire et discrédité, où sa suprématie était vivement discutée, Loyola et ses compagnons vinrent jurer « de consacrer leur vie au service continuel de Jésus-Christ et des papes, de combattre sous la bannière de la Croix, de servir exclusivement le Seigneur et le pontife romain comme vicaire de Dieu sur la terre, de sorte qu'ils fussent obligés d'exécuter, autant qu'il leur serait pos-

sible, immédiatement et sans aucune hésitation ou excuse, tout ce que le pape actuel ou plus tard ses successeurs leur commanderaient pour l'utilité des âmes ou pour la propagation de la foi; et cela, dans toutes les provinces où ils voudraient les envoyer, tant chez les Turcs ou tous autres infidèles, même dans les Indes, que vers les hérétiques, schismatiques ou fidèles quelconques ».

Une proposition aussi hardie et aussi inattendue, — cette façon péremptoire d'indiquer aux catholiques que le salut de l'Église était, non pas dans une action dispersée et dans le développement de la tendance individualiste et libérale qui était celle du siècle, mais au contraire dans le rétablissement de la plus stricte discipline et de l'absolue obéissance au chef suprême de la hiérarchie, — devait produire et produisit en effet une grande impression.

Toutefois, la nouveauté de son principe et la protection pontificale n'auraient pas suffi à assurer à la Compagnie de Jésus son rapide et puissant développement, en des circonstances aussi difficiles. Ce qui rendit le succès de l'ordre inévitable, irrésistible, ce furent les « Constitutions » que lui donna Loyola, — génial mélange de préceptes moraux et de minutieux règlements, merveilleux système pour la domination des consciences, pour la reconquête progressive et sûre de la société.

Car le jésuitisme, produit parfait, typique du catholicisme, est essentiellement une politique. Il se présente comme une mystique; mais l'exaltation du sentiment religieux, au lieu d'être le but, comme dans la plupart des autres mystiques, n'est dans le système jésuitique qu'un moyen en vue d'une fin, qui est la suppression de l'indépendance individuelle, de la pensée libre, et l'établisse-

ment de la théocratie. « Les Exercices Spirituels », chef-d'œuvre de Loyola, qui sont imposés à tout novice, comprennent : l'examen de conscience, la méditation, la contemplation, la prière, c'est-à-dire, au premier abord, les simples exercices de piété qui ont toujours été d'usage dans l'Église. Mais il faut voir comment ils sont compris et gradués, et quel effet ils tendent à produire dans l'esprit qui s'y soumet. Rien n'est oublié pour le séduire, dompter ses résistances et le jeter, anéanti, aux pieds de son Dieu : création d'habitudes intellectuelles et physiques ; confessions répétées, colloques réguliers du fidèle avec sa propre âme, avec le Christ, la Vierge et les Saints; prières constantes et ferventes, avec obligation de souffrir et de verser des larmes; — procédés variés de suggestion : pour assombrir une imagination trop riante, on entoure le disciple d'objets funèbres, d'ossements humains ; on le réveille en sursaut la nuit ; on l'oblige à matérialiser fortement tous ses sentiments religieux : « D'abord, il faut, dans l'imagination, regarder les vastes incendies des enfers et les âmes enfermées en des corps brûlants comme en des prisons. Deuxièmement, il faut entendre les plaintes, cris, vociférations, exclamations et blasphèmes qui en sortent. Troisièmement, nous devons sentir, par l'odorat de l'imagination, le soufre et la puanteur des cloaques, d'immondices et de putréfaction... » Il faut encore prendre les positions les plus capables de produire une certaine tendance de l'âme, s'enfermer à l'abri de la lumière du jour pour ne pas être dérangé dans la contemplation intérieure, aspirer et souffler à certains intervalles...

Or, pourquoi cette automatisation, cet abrutissement de la personne humaine, procédés d'une audace incroyable

dans un siècle tout enfiévré par des découvertes d'une importance immense, par un progrès général des sciences, par une ardente renaissance intellectuelle ?

Quelques citations répondront : « En renonçant à tout jugement propre, l'esprit doit se maintenir toujours prêt et entier à l'obéissance envers la fiancée du Christ, notre sainte mère, qui est l'Église orthodoxe, apostolique et hiérarchique... — Il faut louer avant tout les ordres religieux et préférer le célibat ou la virginité au mariage; approuver les vœux des religieux pour la conservation de la chasteté, pauvreté et obéissance spirituelles; préconiser les reliques, le culte et l'innovation des saints, les stations, les pèlerinages, les indulgences, les jubilés, les cierges qu'on a l'habitude d'allumer dans les temples... — Si l'on ne trouve pas chez les prêtres et chefs ecclésiastiques l'intégrité des mœurs qui serait désirable, il ne faut pourtant point les accuser, ni en discours publics ni en conversations intimes, parce qu'on produirait plutôt des dommages et des scandales que quelque remède ou utilité, ne pouvant en résulter que colère et envie du peuple contre ses supérieurs et pasteurs... — Enfin, pour être parfaitement unanimes et conformes avec l'Église catholique, si elle a défini qu'une chose qui, à nos yeux, paraissait blanche, est noire, nous devons proclamer immédiatement qu'elle est noire... — Quoiqu'il soit fort louable de servir Dieu par pur amour, il faut néanmoins recommander grandement aussi la peur de la majesté divine, et non seulement cette sorte de peur que nous appelons filiale et qui, sans doute, est fort pieuse et sainte, mais aussi l'autre qui se nomme servile... — Quiconque veut se sacrifier entièrement à Dieu, est obligé de lui offrir, en dehors de sa volonté, aussi son intelligence,

ce qui est le troisième grade et le plus élevé de l'obéissance, de sorte qu'on ne veuille pas seulement, mais aussi qu'on sente le même que le supérieur, qu'on lui soumette son jugement autant qu'une volonté dévote puisse faire fléchir l'intelligence... Si cette obéissance du jugement n'existe pas, il ne se peut jamais que le consentement de la volonté et l'exécution soient tels qu'ils devraient être... Donc, pour assurer aux ordres des supérieurs une exécution fidèle et pleine de succès, il faut renoncer vis-à-vis d'eux à tout jugement propre ».

Et le cinquième chapitre de la septième partie des « Constitutions » dit qu'il faut obéir au pape sans aucune restriction, même de péché, et qu'on est également obligé de commettre un péché, tant mortel que véniel, si le supérieur le commande au nom de Jésus-Christ ou en vertu de l'obéissance.

Telles étaient les maximes avec lesquelles on allait tenter de rendre au catholicisme la place qu'il avait perdue.

Cette milice papale, ainsi animée, fut tout d'abord la petite armée la plus terriblement disciplinée qu'on eût peut-être jamais vue. Chacun de ses membres, par lui-même, ne pouvait rien, ne possédait rien, n'était rien ; sur un signe de son supérieur, il pouvait être chassé, sans explication et sans qu'il pût dire un mot pour sa défense ; et les biens qu'il avait apportés à l'ordre en y entrant, ne lui étaient pas rendus. Personnellement, il n'existait plus pour le monde ; le novice déjà ne pouvait plus parler à ses parents que rarement et sous la surveillance d'un supérieur ; il devait parler d'eux comme s'ils étaient morts ; on lui conseillait d'interrompre toute communication avec eux, « parce qu'elle ne sert qu'à troubler la tranquillité intérieure de ceux qui s'occupent de choses

spirituelles ». Mais, comme représentant de la Compagnie et agissant pour elle, il était investi d'une dignité, d'une liberté et d'une puissance qui n'avaient d'autres limites que celles de la Compagnie elle-même. Si les besoins de la cause l'exigeaient, il était pourvu d'argent, autorisé à vivre largement, dispensé de presque toutes les observances et rites religieux. Loyola était grand ennemi de l'ascétisme excessif, et ne cessait de répéter que son ordre était fait, non pour la mortification, mais pour le combat ; le Jésuite, comme tout bon soldat, devait être sévèrement entraîné, mais aussi ménagé et bien nourri, afin de pouvoir donner le maximum des forces humaines pendant la lutte.

La hiérarchie était assez compliquée. Le principe en était rigoureusement militaire : chaque gradé ayant une puissance à peu près absolue sur ses inférieurs, mais soumis à son supérieur comme un esclave, ou, pour employer l'expression que Loyola avait empruntée à saint François : « comme un cadavre. » En haut de la hiérarchie, le Général est le maître suprême de tous les membres de l'ordre, qu'il peut envoyer où il lui plaît, rappeler ou destituer, fût-ce ceux qui sont le plus près de lui par leur rang, les « Profès des quatre vœux », Jésuites parmi les Jésuites, dont le nombre, après la mort de Loyola, ne dépassera pas trente-cinq. Il est vrai que ce souverain tout puissant a auprès de lui quatre espions, appelés assistants, qui ne peuvent rien contre lui tant qu'il administre fidèlement les intérêts de l'ordre, mais qui, aussitôt qu'il se relâche, le dénoncent à la congrégation générale. Du haut en bas de l'ordre, d'ailleurs, le même système de surveillance et de dénonciation était appliqué ; le novice, avant d'être admis, était averti qu'il aurait

« à aider lui-même à la correction de ses confrères, en disant tout ce qu'il savait, surtout sur l'ordre et l'interrogation du supérieur auquel il était immédiatement soumis »...

Pour les Jésuites et ceux qui pensaient comme eux, une pareille organisation était, à peu de chose près, le modèle réduit de ce qu'aurait dû être le monde chrétien sous le gouvernement de la papauté. Et ils n'ont jamais rien épargné pour le mener là.

Ils s'y employèrent dès le premier moment avec beaucoup d'ardeur et d'adresse, et la sûreté d'exécution que donnait à leur ordre sa parfaite cohésion. Connaissant bien la situation sociale de l'Europe d'alors, et nullement empêtrés de christianisme évangélique, ils dédaignèrent généralement de s'adresser aux masses populaires, et s'adressèrent aux nobles, aux riches, aux puissants de toute espèce, et, partout où ils purent, aux princes et aux rois. Ils n'hésitèrent pas à se pousser aux dépens d'ordres anciens : le salut de l'Église voulait que l'ancien catholicisme cédât le pas au nouveau. Ils se multiplièrent, firent tout pour se rendre indispensables. Les Profès coururent d'un bout du monde à l'autre, présents partout où l'on avait besoin d'eux, prêchant, négociant, n'acceptant jamais de fonctions honorifiques, mais recherchant les missions de confiance. Les « coadjuteurs spirituels » fondèrent des collèges, où l'enseignement était donné d'une façon nouvelle, assez intelligente, et gratuitement. Peu à peu les gens des classes aisées prirent l'habitude d'envoyer leurs enfants aux Jésuites.

A mesure que leur influence croissait, la papauté les favorisait davantage, augmentait leurs privilèges.

Quand Loyola mourut, en 1556, sa Compagnie, seize ans après sa fondation, avait quatorze provinces, cent

collèges, mille membres, et des amis et clients innombrables. Elle était chez elle en Italie, en Espagne, en Portugal ; elle envoyait des missionnaires dans le Levant, en Éthiopie, dans l'Inde, au Brésil, au Japon.

### *L'Inquisition romaine*

Il est remarquable que la même intelligence politique se retrouve dans l'autre institution qui, avec la Compagnie de Jésus, contribua le plus à la défense et au relèvement du catholicisme : l'Inquisition.

Le cardinal Carafa, qui décida le pape Paul III à la ressusciter en 1542 (car depuis deux siècles environ elle était, en Italie, inactive et désorganisée; et en Espagne, où elle fonctionnait au contraire excellemment, elle était un service d'État, et non un instrument entre les mains du pape), établit ces quatre maximes : — punir, non pas seulement l'hérésie avouée ou patente, mais la moindre apparence ou présomption d'hérésie ; — n'avoir aucun égard pour le rang élevé du personnage soupçonné, laïque ou ecclésiastique ; — châtier de préférence les hérésiarques qui cherchent à gagner l'appui des princes ou des gens puissants ; — n'employer jamais la douceur.

En effet, les premières victimes furent choisies de façon à intimider tout le monde. Mais la rigueur ne pouvait être efficace qu'à la condition d'être durable et régulière ; c'est ce que l'on comprit fort bien, en cour de Rome. Le courant était si fort, et tel l'ascendant des intransigeants, de Carafa, du dominicain Ghisleri, que malgré le caractère moins féroce de Paul III et surtout de Jules III son successeur, tous deux durent contresigner une politique impitoyable.

Le tribunal supérieur d'Inquisition siégeant à Rome (de même qu'y résidait le Général des Jésuites) terrorisa de là toute l'Italie. Des inquisiteurs généraux parcouraient la péninsule, armés d'un pouvoir exceptionnel et absolu, emprisonnant, condamnant à mort, confisquant les biens des hérétiques. Les gouvernements durent s'incliner; seule Venise osa maintenir la supériorité du pouvoir civil sur l'autorité inquisitoriale. Comme on pouvait s'y attendre, — et pourtant le décret souleva une douloureuse indignation dans cette Italie, politiquement avilie, mais fière encore de son activité intellectuelle, — la liberté de la presse fut complètement supprimée, malgré la résistance de Venise dont l'industrie typographique, très florissante, était ainsi gravement atteinte. Et le beau génie italien de la Renaissance, fait de libre inspiration artistique, de libre recherche scientifique, tomba sous le coup pour ne point se relever.

L'Inquisition romaine ne fut guère efficace qu'en Italie; mais là elle le fut tout à fait. Les germes d'hérésie, nombreux, et plus forts peut-être que nous ne savons, furent complètement déracinés.

### *Le concile de Trente; première session*

Le concile de Trente fut une des plus curieuses comédies politiques qu'on puisse imaginer. Comédie en trois actes et un grand nombre de tableaux, avec de longs entr'actes, dont l'un ne dura pas moins de dix ans.

C'est pourtant de là que l'Église sortit régénérée.

Il y a un singulier contraste entre les résultats obtenus, immenses, sur bien des points admirables, et l'œuvre d'égoïsme, de ruse, de marchandage, de violence, par

laquelle ils ont été préparés. On reste déconcerté, en voyant que la papauté s'est montrée alors aussi peu scrupuleuse qu'elle eût jamais été, aussi indifférente à l'intérêt des nations, provocante, intransigeante, entêtée dans ses habitudes scandaleuses, — et que cependant elle a triomphé, et, après avoir failli succomber sous d'unanimes colères, s'est relevée, crainte et respectée.

Car, pendant cette solennelle joute parlementaire et diplomatique, tout fut remis en question, jusqu'à l'existence même du catholicisme. Dix fois les schismes les plus graves furent sur le point d'éclater. Peu s'en fallut que l'Église ne fût obligée de reconnaître le protestantisme, de s'incliner devant lui. D'étonnantes complications se produisirent. Par exemple, dans ce concile convoqué pour la restauration du catholicisme, les adversaires les plus entêtés de la papauté, ceux auxquels elle porta les plus rudes coups, sans parvenir à les réduire tout à fait, furent les Espagnols, c'est-à-dire le peuple le plus ardent à la défense du dogme, le seul qui se refusât à toute compromission avec l'hérésie. Tandis que le sauveur du catholicisme intégral fut un Ferdinand d'Autriche, prince de pays à demi luthériens, qui, plus d'une fois, avait pactisé avec les hérétiques et volontiers aurait établi un terrain d'entente entre eux et l'Église. On vit un empereur qui voulait réformer la religion, fixer les dogmes et renouveler les institutions, — et des papes qui, pour l'en empêcher, s'entendaient avec les protestants contre lui... Mais suivons le fil des événements : ils en valent la peine.

C'est Charles-Quint qui voulut le concile. Paul III, « cette vieille cervelle renardique », le redoutait, et traîna

les choses en longueur tant qu'il put. Car le concile apparaissait à la majorité des catholiques, non pas seulement comme le meilleur moyen de restituer à l'Église sa dignité et sa force en face de l'hérésie grandissante, mais encore de restreindre le despotisme de la cour de Rome et de l'obliger à corriger ses déplorables habitudes. Malentendu fondamental. On se réunit sous le prétexte de travailler en commun au bien de l'Église universelle; en réalité, les nations ne songent qu'à faire échec à Rome, et Rome ne songe qu'à se défendre.

D'une façon générale, chacun ne pense qu'à soi. On commence par un compromis ; l'empereur voulait que le concile eût lieu dans une ville allemande ; le pape voulait une ville italienne : et les raisons de chacun étaient claires. On choisit donc Trente, ville italienne en territoire d'Empire.

Mais c'est, comme on dit, un « trou » ; les prélats, qui aiment leurs aises, ne se hâtent pas d'y venir. Il faut plus de trois ans pour en réunir une soixantaine ! La première convocation du concile datait de mai 1542 : le 14 mars 1545, jour enfin fixé pour l'ouverture, il n'y avait encore à Trente que les légats du pape, l'évêque de Trente, et celui de Feltre. Il est vrai que le pape, pendant ce temps, retenait à Rome cent vingt évêques. La première séance trouve réunis quatre cardinaux, quatre archevêques, vingt et un évêques, cinq généraux d'ordre : tous italiens, sauf deux français, cinq espagnols et un allemand. Dans la suite, le nombre des Italiens augmenta beaucoup, les autres beaucoup moins.

Or cela était fort important. Car les inspirations de l'Esprit Saint, qui devaient diriger les travaux de l'assemblée, se traduisaient par des votes, et, contrairement à

ce qui avait eu lieu à Bâle et à Constance, où l'on avait voté par nation, à Trente on vota par tête. Dès qu'elle eut obtenu cela, la cour de Rome avait gagné déjà la première manche de la partie. Elle n'eut plus qu'à envoyer à Trente, où elle les entretenait à ses frais, un nombre suffisant de ces évêques de petites villes, ou *in partibus,* dont l'Italie foisonnait. Et à chaque arrivage important de prélats étrangers, les légats écrivent à Rome pour avoir des renforts.

Ces légats, que le pape dirige de fort près, grâce à une correspondance incessante, sont, dès le début, les vrais maîtres du concile, qu'ils président. Forts de leur titre de représentants du pape, et d'ailleurs très habilement choisis parmi les membres les plus distingués du sacré collège, ils mettent tout en œuvre, persuasion, menaces, grandes et petites ruses, pour faire du concile l'exécuteur obéissant des volontés pontificales. Du commencement à la fin leur politique sera d'une acuité, d'une souplesse et d'un entêtement irrésistibles. Ils savent profiter du moindre mot, et en tirer d'infinies conséquences.

Dès le début, ils obtiennent la suppression du titre que l'on voulait donner au concile : de représentant de l'Église universelle, *ecclesiam universalem repraesentans*, qui eût, ne fût-ce que dans la forme, subordonné le pape au concile.

Aussitôt après, se pose une question épineuse. Quel ordre adoptera le concile dans ses travaux? Commencera-t-il par la fixation du dogme, ou par la réforme ecclésiastique ? Car tels étaient les deux grands points de son programme.

Les Espagnols et les Allemands, c'est-à-dire Charles-Quint, pensent que le second est de beaucoup le plus

pressé. Le pape au contraire tient vivement à ce qu'on discute d'abord le premier : ainsi il pourra tout de suite provoquer des déclarations qui rendront impossibles tous pourparlers avec les protestants, alors que l'empereur les ménage, ne se sentant pas encore en état de leur faire la guerre, et nourrissant encore l'espoir d'une réconciliation. Surtout le pape pense s'arranger pour faire durer si longtemps la discussion sur le dogme, que le concile finira avant qu'on ait le temps de toucher à la discipline, c'est-à-dire à la cour de Rome.

Toutefois, il faut transiger sur ce point, sinon les nations, qui se sentaient bernées, auraient protesté trop fort : le concile se divisa en commissions, qui travaillèrent sur les deux questions séparément.

Mais dans ces commissions, l'influence personnelle des légats et des autres serviteurs du pape, Jésuites et Dominicains, se fait encore mieux sentir. Résultats : le 1er avril 1546, le concile déclare indispensables à la foi, et d'égale autorité, tous les livres de l'Écriture Sainte, et établit que ce n'est pas seulement la Bible qui est obligatoire pour le chrétien, mais la tradition ecclésiastique tout entière, y compris les Pères les plus récents. Sur le dogme du péché originel, sur la doctrine de la justification par la foi, mêmes décisions intransigeantes, même rupture voulue, irrémédiable avec les tendances protestantes. — Sur la discipline : les propositions de certains évêques, tendant à augmenter le pouvoir épiscopal aux dépens de l'autorité de la Curie, sont repoussées, après de violentes querelles où éclata l'hostilité entre le clergé séculier et le régulier, et où celui-ci, instrument fidèle de l'autocratisme pontifical, fit sentir qu'il était le maître, le vrai représentant des temps nouveaux.

Une autre question, celle de la résidence des évêques, était dangereuse pour la papauté. Car on pouvait lui reprocher justement les sommes considérables qu'elle tirait de beaucoup de prélats en leur faisant payer l'autorisation de ne pas résider dans leurs diocèses, et le profond désordre qui résultait de cet abus. Mais c'était, pour la papauté, un principe arrêté, de ne pas accepter de leçon du concile, même sur les points où elle avait tort évidemment. Les légats tempêtèrent, menacèrent les opposants d'excommunication, les accusèrent d'hérésie, et firent tant que cette question, pourtant si importante, fut écartée.

A ce moment, se produit un événement qui trouble fort le concile, et jette le pape dans une vive inquiétude : Charles-Quint est victorieux sur les princes protestants, et par la force des armes reconquiert toute l'Allemagne (hiver de 1546). Il allait donc pouvoir imposer ses volontés au concile !

Alors Paul III, qui lui avait envoyé des troupes pour l'aider à combattre l'hérésie, mais non pas pour qu'il remportât une victoire si complète, les retire aussitôt, refuse de lui continuer des subsides en argent, défend à l'Église d'Espagne de lui en fournir. Il entre en négociations avec François Ier, qui subventionne les princes luthériens : « Votre Majesté, lui écrit le pape, ne saurait faire une dépense plus utile. » Enfin, pour plus de sûreté, les légats découvrent qu'une épidémie de rougeole vient d'éclater à Trente, et font voter par le concile son transfert à Bologne, cité d'Église.

Cette conduite originale et énergique n'alla pas sans quelques inconvénients.

Les prélats espagnols refusent de quitter Trente.

Charles-Quint, furieux, se venge en envoyant des troupes s'emparer de Rome, occupée alors par un fils du pape, Pierre-Louis Farnèse, lequel est même tué dans la bagarre. Au tour de Paul III de vouloir se venger ; mais il s'adresse en vain à toute l'Europe. Cependant le concile végète à Bologne, et l'Église universelle attend. Charles-Quint trouve même qu'elle attend trop, et se décide à réaliser la menace, faite plus d'une fois, de régler lui-même les affaires de l'Église : par l'Intérim d'Augsbourg (1548), il accorde aux fidèles d'Allemagne la communion sous les deux espèces, autorise le mariage des prêtres, organise des assemblées provinciales du clergé allemand, bref, prépare le schisme.

Devant ce danger mortel, le vieux pape s'agite, redouble ses intrigues, — et meurt, vaincu, mais sans avoir cédé.

Son successeur, Jules III, essaye au contraire de se concilier l'empereur, en ramenant le concile à Trente, et par d'autres concessions. Du coup il irrite le roi de France, qui décidément refuse d'envoyer ses prélats au concile. Triste gâchis.

Cette deuxième assemblée traîne un an. Des orateurs protestants, que l'empereur réussit à y faire venir, se montrent aussi intransigeants que pouvait le souhaiter la cour de Rome. Le concile venait de leur refuser même cette communion sous les deux espèces, que Paul III tenait pour une chinoiserie : mais c'était, encore une fois, une affaire de principe, de ne céder sur aucun point. Le nouveau pape, pas plus que l'ancien, ne perdait une occasion de faire sentir sa suprématie sur le concile. Par exemple, la coutume exigeait que pendant le concile le souverain pontife s'abstînt de tout exercice extraordinaire

de son autorité : mais Jules III nomme tout d'un coup six cardinaux, exprès. Tout le monde était mécontent. Beaucoup de catholiques se plaignaient de la façon scandaleuse dont à Trente on fabriquait les dogmes. On n'avait fait aucune des réformes le plus vivement désirées. Espagnols et Allemands étaient exaspérés contre les Italiens. Tous aspiraient à voir finir ce concile. Mais personne n'osait proposer une mesure qui eût été l'aveu d'un grave échec.

Soudain, les protestants qui, sous la conduite de Maurice de Saxe, ont repris une offensive foudroyante, fournissent le prétexte désiré ; leur armée pénètre jusque dans le Tyrol. C'en est assez : le concile, à la hâte, se dissout et ses membres s'enfuient (1552).

### *Deuxième session*

Les dix années qui suivirent, jusqu'à la deuxième session du concile, ne furent guère avantageuses pour l'Église.

Charles-Quint, battu par Maurice de Saxe, fut obligé, par la paix d'Augsbourg (1555), de reconnaître définitivement la liberté de conscience des protestants. Le vieil empereur, lassé, n'allait pas tarder à se retirer de la lutte, renonçant à sa chimère, la reconstitution d'un immense empire catholique.

En France, le calvinisme faisait d'inquiétants progrès. François I[er], dans les derniers temps de son règne, avait eu trop souvent besoin des princes luthériens allemands pour que le Saint-Siège pût — ni voulût — lui demander une persécution régulière des protestants. Pourtant, deux ans avant sa mort, quelques fanatiques de l'entourage du roi avaient obtenu de lui l'ordre cruel de massacrer les

Vaudois. Henri II fut plus fervent, étant sous l'influence des Guises ultra-catholiques. L'édit de Chateaubriand ordonna de juger les protestants sans appel, interdit l'entrée de la magistrature ou de l'enseignement à quiconque n'avait pas un certificat d'orthodoxie, assura au délateur le tiers des biens du condamné. La Chambre ardente, siégeant à Paris, prononçait, en deux ans, au moins une soixantaine de condamnations capitales. Les Parlements de province imitaient celui de Paris. Mais ces persécutions ne firent qu'augmenter le nombre des hérétiques, dont beaucoup appartenaient à la noblesse. Au début du règne de François II, ils se trouvèrent si forts qu'ils faillirent s'emparer du gouvernement.

L'Angleterre, du régime schismatique inauguré par Henri VIII, avait passé, sous son successeur, à un protestantisme véritable qui lui avait été imposé par la force. Marie Tudor, catholique, résolut ensuite, par le même moyen, d'imposer de nouveau le catholicisme à son peuple, qui n'en voulait pas davantage. On vit le légat du pape faire son entrée à Londres sur un navire dont la proue était surmontée d'une croix étincelante. Des flots de sang furent versés. Ils ne servirent qu'à enraciner au cœur de la majorité des Anglais la haine de Rome. Lorsque la froide Élisabeth succéda à Marie Tudor, l'Angleterre fut de nouveau détachée du catholicisme, cette fois définitivement; l'arrogance du pape Paul IV ne fit alors que précipiter les choses (1558).

L'Écosse, sous l'impulsion de Knox, passait, vers la même époque, tout entière au presbytérianisme.

Ce pape Paul IV, l'ancien cardinal Carafa, le rénovateur de l'Inquisition, fut un des pontifes les plus farouches et les plus belliqueux qu'ait eus l'Église. Animé d'une haine

féroce contre les Espagnols, il se mit en tête de les chasser d'Italie, et pour cela n'hésita pas à bouleverser la péninsule entière et même, peut-on dire, l'Europe. Car ses intrigues furent en partie cause de la rupture entre Henri II, roi de France, et le nouveau roi d'Espagne, Philippe II. Et c'est sur sa prière que le duc de Guise descendit avec une armée en Italie, — par sa faute donc que l'armée du duc d'Albe arriva jusqu'aux portes de Rome, et qu'on put craindre un instant un nouveau sac de la Ville Éternelle... Le fameux traité de Cateau-Cambrésis, qui termina ces guerres, livrait l'Italie aux Espagnols, d'une façon définitive et plus étroite encore qu'auparavant (1559).

Pie IV, qui monta sur le trône de saint Pierre à ce moment, était tout l'opposé de son prédécesseur. Tandis que Paul IV disait que la dignité suprême du pape lui commandait de « marcher sur les empereurs et les rois », Pie IV pensait qu'il valait mieux s'appuyer sur eux pour soutenir, en ces temps difficiles, l'autorité chancelante du Saint-Siège.

De fait, son attitude moins cassante, quoique au fond aussi obstinée, réussit beaucoup mieux.

L'opinion catholique réclamait de nouveau le concile : Pie IV la satisfit immédiatement.

Mais c'est la seule satisfaction qu'il lui donna. Car aussitôt la même comédie recommença — seulement avec un succès plus franc du parti pontifical.

Il est même admirable que lors de la réouverture du concile, toutes les nations, cette fois, sincèrement et sans restriction, voulussent l'indépendance absolue du concile, et que cependant on ne l'ait pas obtenue ! que

tout le monde désirât que l'assemblée fût réunie ailleurs qu'à Trente, — et qu'elle ait eu lieu cependant à Trente... Triomphes de la diplomatie romaine.

Le plus étonnant fut dans la façon dont elle se tira d'une question fort dangereuse pour elle : dite de la « continuation ». Il s'agissait de savoir si la nouvelle assemblée devait être considérée comme la continuation de la première, ou bien comme un nouveau concile. Si la première opinion prévalait, les décrets de 1546, 47, 51 avaient force de loi, et rendaient impossibles, en grande partie, les propositions de réforme que les gouvernements de France et d'Autriche avaient envoyées à l'assemblée, impossible aussi tout nouvel essai de rapprochement avec les protestants, bref tout retour sur l'œuvre hybride et violente du premier concile. Aussi le Saint-Siège tenait-il désespérément pour cette opinion, — appuyé d'ailleurs par les Espagnols. Plusieurs fois, pendant deux ans, cette question fut remise à l'ordre du jour : chaque fois les légats trouvèrent un moyen nouveau pour l'écarter. De sorte que, pendant deux ans, le concile réuni à Trente ignora s'il continuait ou non l'œuvre commencée dix ans auparavant; et ce fut seulement à la séance de clôture que le pape déclara et imposa sa volonté, trop tard pour qu'on pût la discuter.

Les « libelles de réformation », présentés respectivement par la France et par l'Autriche, étaient pleins de sages et excellentes mesures; mais leur libéralisme déplaisait aux Espagnols. Comme les légats appuyèrent bien le fanatisme des Espagnols! Mais contre les prétentions de Philippe II à régenter le concile, ils se servirent des susceptibilités des deux autres grandes puissances...

Il y eut pourtant des moments difficiles, où tout le

monde était exaspéré par ce jeu de bascule, la lenteur ridicule des travaux, et l'astuce du pape, qui, tandis qu'il paralysait le concile, publiait à Rome des réformes. On ne put éviter de poser la grave question de l'institution divine de l'épiscopat. Les pouvoirs des évêques leur venaient-ils de Dieu ou du Saint-Siège? C'était mettre en question le fondement même de l'autorité pontificale : et là-dessus les clergés des différentes nations étaient, naturellement, d'accord contre le pape. Celui-ci alors temporisa, jusqu'à faire crier au scandale, à l'anarchie; puis, par deux coups de maître, il gagna à sa cause d'abord l'empereur, Ferdinand d'Autriche, esprit honnête et faible, que captivèrent les raisonnements de deux envoyés pontificaux (dont un jésuite), — ensuite le cardinal de Lorraine, représentant de la France, prélat égoïste, orgueilleux, à qui l'on ne promit rien moins que la tiare.

Il ne restait plus qu'à finir le concile, ce qui fut fait en un dernier tour de passe-passe, malgré l'opposition des Espagnols (1564).

Ainsi l'Église avait joué et lassé ses adversaires. Ils se vengèrent en reniant l'œuvre à laquelle on les avait fait collaborer malgré eux. Seuls Ferdinand d'Autriche, pour ses États héréditaires, le roi de Portugal et celui de Pologne acceptèrent sans restriction les décrets du concile. L'Empire, la France, les repoussèrent absolument. L'Espagne ne les accepta qu'à la condition « que rien ne serait changé ni aucune innovation établie quant aux droits royaux, privilèges de Sa Majesté ou de ses vassaux, lois et sujets », — ce qui revenait à en repousser beaucoup. Il est vraiment étonnant que dans ces conditions le concile ait tant servi à l'Église. En effet, le pape ayant

empêché l'adoption de toutes les propositions qui tendaient à réformer la cour de Rome et à diminuer son pouvoir, et d'autre part les nations refusant d'appliquer les décrets imposés au concile par le pape, qui tendaient au contraire à augmenter les prérogatives pontificales aux dépens des gouvernements et des évêques, que restait-il du concile?

Il restait : 1° les déclarations relatives aux dogmes; 2° une série de dispositions secondaires touchant la discipline et les mœurs du clergé ; 3° le fait même que la papauté n'avait pas cédé à de redoutables attaques, qu'elle gardait, vis-à-vis du monde catholique, ses positions d'autrefois, même avec quelques avantages en plus.

Parmi les mesures disciplinaires, d'un caractère pratique et efficace, les unes avaient trait aux couvents : elles rappelaient les moines à l'observance, à l'austérité, à l'obéissance, les religieuses, à la stricte clôture; d'autres, aux curés, qu'elles obligeaient à améliorer leurs mœurs, à s'instruire, et surtout à prêcher. Pour assurer le bon recrutement du clergé séculier, le concile ordonna la création, dans tous les diocèses, d'un ou plusieurs séminaires épiscopaux : innovation féconde entre toutes. Bref, le concile épurait et réorganisait l'armée catholique.

En même temps, il la soumettait plus étroitement à ses chefs. L'autorité effective des évêques sur leurs diocésains fut beaucoup augmentée; chapitres, abbayes et couvents cessèrent de former autant de petites républiques indépendantes. Mais les évêques, à leur tour, restaient étroitement soumis au pape : car ils avaient reconnu, fût-ce tacitement, sa suprématie sur les conciles. Après les déclarations contraires de Bâle et de Constance, le fait avait une immense importance. Mieux encore : ils

avaient confié au pape le droit exclusif d'expliquer les décrets du concile. Le rêve de constituer des clergés nationaux, à demi indépendants de Rome, s'évanouissait. Le pape avait été proclamé le « vicaire de Dieu sur la terre » ; il pouvait se regarder comme l'évêque universel, dont les autres n'étaient que les délégués. L'autocratisme pontifical devenait officiel, constitutionnel. On avait laissé le pape affirmer sa toute-puissance, même par l'absurde et le scandale, en conservant presque tous les abus qu'avaient provoqués la crise : l'organisation de la Curie romaine, le prélèvement des annates, la vente des indulgences, le commerce des dispenses et des bénéfices.

Acceptée ainsi, les yeux fermés, cette puissance papale devenait vraiment quasi-divine, et les mêmes choses qui avaient fait d'abord sa faiblesse faisaient maintenant sa force.

Et quelle force encore dans l'affirmation du dogme! Nous l'avions vu, au début du siècle, hésitant, fléchissant, en voie de dissolution. Encore peu d'années auparavant, les catholiques français et allemands en eussent volontiers abandonné une partie. Maintenant, la moindre concession équivaudrait à une trahison. Le concile a reconstruit la forteresse, en accumulant les conceptions les plus dures à accepter, les plus incompatibles avec le progrès de la pensée. Il a donné à tous les fidèles le même drapeau couvert d'inscriptions mystérieuses, objet d'adoration, signal de toutes les violences fanatiques.

---

QUATRIÈME PARTIE

# L'ÉGLISE AGRESSIVE

---

Les lignes qui précèdent pourraient servir de conclusion à notre étude : car au moment où nous sommes arrivés, l'Église a subi sa crise, elle est amputée, — pansée, reconstituée.

Il est cependant nécessaire de noter les principaux actes de sa politique pendant la période qui suit. Période remplie, comme la précédente, de grandes luttes européennes, mais particulièrement douloureuse pour notre pays, que déchirent alors les guerres religieuses. Dans ces guerres l'Église, en tant qu'organisme politique, ne joue pas le premier rôle : car elles sont une déflagration des passions religieuses, qu'elle avait contribué sans doute à nourrir, mais qu'elle ne dirige plus. Toutefois elle intervient constamment dans ces combats où son nom retentit à chaque instant, qu'elle excite plus souvent qu'elle ne tâche de les retenir, dont elle profite finalement.

En même temps que, par les soins de quelques pontifes honnêtes et énergiques, l'œuvre réformatrice du concile de Trente est heureusement complétée, des tentatives sont faites, en différents pays d'Europe, pour reconquérir sur l'hérésie un peu du terrain perdu.

Le fait saillant de la politique pontificale jusqu'à la fin

du siècle est une alliance étroite avec l'Espagne ; à plusieurs reprises la cause catholique paraît s'identifier avec la cause espagnole. Le temps est passé des grands jeux diplomatiques que Jules II aimait : la papauté en cela apparaît un peu rapetissée. Puis, Philippe II, le Roi catholique, fut un des princes les plus odieusement ambitieux qu'on ait vus. Mais l'Église ne pouvait hésiter, car, en même temps que le plus puissant souverain d'Europe, il était le seul dont la fidélité au catholicisme intégral fût certainement inébranlable : dans ses rêves de domination, la tyrannie religieuse lui apparaissait inséparable de l'autre. Dans ses immenses États, il fut, par conviction et par calcul, un « bras séculier » impitoyable et infatigable.

Et voici ce que lui fit faire l'idée catholique, jointe à son ambition, — tandis qu'un saint Pie V priait pour le succès de ses armes.

D'abord, une croisade contre les Turcs, dont la flotte fut écrasée dans le golfe de Lépante par les navires du roi d'Espagne, de Venise et du pape (1571), — il est vrai sans qu'on parvînt ainsi à faire reculer le Croissant, ni à purger la Méditerranée des pirates barbaresques : mais c'était une bruyante victoire chrétienne, dont les âmes pieuses se réjouirent.

Une tentative de restauration religieuse dans les États Scandinaves avec l'aide de Philippe II : une reine livra son royaume aux Jésuites ; cette reine morte, les Jésuites furent chassés, et le catholicisme avec eux.

Plusieurs interventions en Angleterre, pour y provoquer la guerre civile entre catholiques et protestants. Dans le terrible drame qui se joue entre Marie Stuart et Élisabeth, les haines religieuses sont un des principaux facteurs, et aux moments graves, le pape et le roi catholique

paraissent en scène : c'est Philippe II qui lance sur l'Angleterre ses missionnaires, avec l'or qui entretient les complots; c'est Pie V qui, pendant que Marie est prisonnière, excommunie la reine et délie ses sujets du serment d'allégeance; c'est Grégoire XIII qui subventionne une armée pour conquérir l'Irlande, fait parcourir l'Angleterre entière par des Jésuites qui, traqués comme des bêtes dangereuses, prêchent et convertissent dans l'ombre, organisent des imprimeries clandestines, excitent le fanatisme, et aussi la persécution.

Les Pays-Bas, importante partie de l'immense héritage de Charles-Quint, n'étaient pas à conquérir; mais ils jouissaient d'une relative liberté politique et intellectuelle. Philippe II se mit en devoir de leur enlever l'une et l'autre; mais surtout, par l'application rigoureuse des décrets du concile de Trente, la création d'évêchés nouveaux, et autres mesures oppressives, il procéda à une cléricalisation méthodique de ces riches et fières provinces. La noblesse proteste, le peuple s'insurge, brise les statues des saints, renverse les autels. Philippe II écrit au pape inquiet « qu'il perdra ces provinces, ou qu'il y maintiendra la religion catholique ». Et il envoie le duc d'Albe, qui en six ans exécute dix-huit mille personnes... On connaît la suite : l'épopée des Gueux, l'opiniâtre résistance de Guillaume d'Orange, les Pays-Bas un instant échappés tout entiers à l'Espagne. C'est le fanatisme catholique qui, après les lui avoir fait perdre, lui en rendit la moitié : les provinces wallonnes, catholiques, soigneusement travaillées par les Jésuites, ne purent supporter d'être unies aux provinces bataves, protestantes, et retournèrent sous le joug.

En Allemagne, où l'Église n'était pas sous la tutelle de

l'Escurial, elle remporta des succès beaucoup plus grands. Il faut lire dans Ranke, qui y consacre de longues pages, l'étonnante campagne des Jésuites dans toute l'Allemagne méridionale, à partir du milieu du siècle. A ce moment, dans l'ensemble des pays germaniques, le catholicisme était réduit, nous l'avons vu, à presque rien : à la fin du siècle il est complètement restauré en Autriche, en Bavière, solidement réimplanté dans tout le sud et l'ouest. Cela s'est fait avec très peu de sang versé, par des missions, des fondations de collèges et d'universités, mais surtout par une suite d'habiles opérations diplomatiques. De même que le luthérianisme avait séduit les princes allemands en leur offrant de grands avantages politiques et financiers, à son tour le catholicisme, contrairement à la tendance libérale répandue par la Réforme, favorise l'absolutisme des princes, et gagne ainsi l'appui fervent de plusieurs d'entre eux.

### *Le catholicisme ligueur*

Examinons maintenant l'action catholique en France, pendant les règnes agités de Charles IX et d'Henri III, — sans entrer, bien entendu, dans le détail des huit guerres de religion.

Deux points surtout sont intéressants pour nous : la façon dont le catholicisme procède contre les calvinistes, et son attitude à l'égard du pouvoir royal.

Sur la conduite à tenir avec les protestants, les catholiques sont divisés.

Certains, qui veulent la concorde avant tout, et qui trouvent que tout n'est pas mauvais dans la Réforme, préconisent une politique de tolérance et de concessions. Ils ont échoué au concile de Trente; ils ne

tardent pas à échouer en France aussi. Le chancelier Michel de l'Hôpital, qui représente admirablement cette tendance, a beau empêcher l'introduction en France de l'Inquisition espagnole, réclamée par les Guises, faire signer au jeune Charles IX des mesures d'apaisement et de pardon, il échoue dans sa tentative de réconcilier des adversaires qui ne peuvent s'entendre et n'en ont pas la moindre envie; au bout de huit ans il succombe (1568).

Le gouvernement, c'est-à-dire Catherine de Médicis pendant le règne de Charles IX, sous la pression des deux partis extrêmes, oscille, et oscillera jusqu'à la fin. Il n'agit point par conviction, mais dans l'unique désir de maintenir son autorité, menacée par une aussi profonde scission. Catherine dira un jour, en apprenant une victoire des protestants : « Eh bien! nous prierons Dieu en français! » — mais elle fera la Saint-Barthélemy.

Les catholiques intransigeants, ceux qui veulent la guerre et la destruction de l'hérésie, sont conduits par les Guises, personnages tellement ambitieux et intéressés, qu'on ne peut croire à leur sincérité religieuse; une noblesse turbulente les entoure; mais derrière ces gens, il y a des fanatiques sincères; il y a aussi la cour de Rome : lorsqu'éclate la troisième guerre (1568), saint Pie V lève des contributions dans ses États, demande des subsides aux princes italiens, envoie même en France une petite armée.

Toutefois, si le double fanatisme catholique et protestant, plus encore que l'ambition des chefs, rendit la guerre nécessaire et dès le premier moment féroce (voir les exploits effroyables de Montluc, catholique, et de Des Adrets, protestant, dans le midi de la France, pendant la première guerre), le mouvement religieux, du côté des

catholiques, ne devint général, populaire, qu'après plus de vingt ans, en 1584, lorsque, par la mort duc d'Anjou, Henri de Navarre devint héritier présomptif du trône, et que la France catholique se vit à la veille d'avoir un roi protestant.

La Saint-Barthélemy avait été un coup politique de Catherine et de son entourage, coup que les sectaires catholiques avaient exécuté avec empressement, et dont le Saint-Siège l'avait vivement félicitée. Mais la Ligue, quoique alimentée par les intrigues des Guises et l'appui intéressé de l'Espagne, fut un mouvement essentiellement religieux. Les moines, les prédicateurs parisiens et les envoyés du pape en furent l'âme. A partir de 1585, c'est le sentiment catholique qui anime la France, la soulève, la jette un instant dans les bras de l'étranger, et enfin impose à Henri IV son abjuration, seul moyen de mettre un terme à ces convulsions. Depuis longtemps, et sans attendre les décrets de Trente, les prêcheurs populaires avaient commencé leur œuvre d'excitation, reprochant à François Ier, à Henri II leurs moindres mesures de tolérance. La guerre religieuse éclatée, ils étaient devenus plus hardis, combattant les édits du chancelier de l'Hôpital, repoussant les traités faits avec les protestants à la fin de chaque guerre. Avec la Ligue, pendant huit ans, ils triomphent, eux et leurs doctrines.

Ces doctrines ne contiennent pas seulement l'ensemble dogmatique fixé par le concile de Trente avec l'intransigeance que nous savons. Elles expriment encore de curieuses tendances politiques.

Au début de la guerre, protestants et catholiques rivalisaient, — en théorie, — de respect envers l'autorité

royale. Mais à mesure que la guerre se prolonge et s'envenimer le catholicisme devient subversif.

Au droit divin des rois, on oppose le droit religieux de la nation. Aux États de Blois (1576) l'archevêque de Lyon, dans une harangue à Henri III, lui rappelle avec une insistance menaçante le serment qu'il a prêté à Reims, comme tous les rois de France, de maintenir le catholicisme à l'exclusion de toute autre religion, « serment que vous ne pouvez enfreindre, que vous ne perdiez aussi le titre que vous portez de très-chrétien... » Ces États de Blois firent bien voir l'importance de la pression politique exercée par le catholicisme intransigeant, qui avait su écarter des réunions électorales les calvinistes et ces modérés qu'on appelait les « politiques ». Non seulement on y demanda le rétablissement de l'unité religieuse, mais on y émit la prétention que les délibérations prises par les députés à l'unanimité eussent force de loi, et qu'une commission élue par eux fût jointe en permanence au conseil du roi.

Ainsi, contre un roi qui s'obstinait à ne pas adopter leurs vues fanatiques, les catholiques soulevaient une opposition, révolutionnaire.

Leurs polémistes vont plus loin que leurs parlementaires. Ils posent le principe de la souveraineté populaire, surtout à partir du moment où la candidature d'Henri de Navarre devient menaçante. La Faculté de théologie de Paris déclare solennellement, en 1588, que le peuple du royaume est « quitte, délié et absous du serment de fidélité et obéissance fait et prêté au roi Henri III », qu'il est légitime de prendre les armes contre lui et ses adhérents. Les prêcheurs parisiens demandent « qu'un nouvel Aod se dévoue pour sauver l'Église et le royaume ».

Le nouvel Aod se trouva tout de suite, dans la personne de Jacques Clément.

Tout cela peut surprendre, si l'on se rappelle à quel point l'Église de France avait été jusqu'alors profondément gallicane, et comme elle avait souvent pris le parti de son roi contre le pape. Mais il faut distinguer : il y a plusieurs gallicanismes. Il y a le gallicanisme royal, qui insiste volontiers sur l'indépendance du pouvoir temporel à l'égard de la cour de Rome et de l'Église en général. Mais il y a aussi le gallicanisme des théologiens, dont le cheval de bataille est la supériorité des conciles et qui sont un peu moins déférents pour l'autorité laïque. En général, les gallicans étaient peut-être aussi grands ennemis de la tyrannie du roi en matière religieuse que de celle du pape.

D'ailleurs, pendant la dernière partie des guerres de religion, le catholicisme français, jusqu'alors si ferme contre l'ultramontanisme, fléchit, se laisse quelque temps envahir. Les docteurs qui sont les porte-parole de Rome, le cardinal Bellarmin en tête, flattent la tendance révolutionnaire, rappellent que saint Thomas et Marsile de Padoue proclamaient dans leurs écrits le principe de la souveraineté populaire. Ils persuadent les ligueurs que l'Église a le droit de déposer les souverains impies ; les théories les plus hardies émises au Moyen-Age sur la supériorité de l'Église sont remises en circulation et acceptées par la foule.

Il y eut un moment où la majorité des Français crut que la question religieuse était incomparablement plus importante que la question politique, — même que la question nationale. Mieux vaut être catholique en Espagne qu'hérétique et Français, pense l'auteur du curieux libelle : *Le*

*Dialogue du maheustre* (gendarme) *et du manant*, que l'on a appelé « le testament de la démocratie ligueuse ». Et l'on put songer sérieusement à installer sur le trône de France une infante d'Espagne.

Naturellement, les papes poussaient de toutes leurs forces ce mouvement d'opinion, si avantageux pour eux, soutenaient la Ligue, agissaient ouvertement contre le gouvernement français.

En 1585, Grégoire XIII faisait dire aux Guises qu'il approuvait complètement leur dessein de prendre les armes, fût-ce contre leur roi.

A son avènement, Sixte-Quint lance l'excommunication contre le roi de Navarre, compare le duc de Guise à Judas Macchabée. Quand Henri III a fait assassiner le duc, il entre dans une violente colère, cite le roi à comparaître devant lui, lui prédit la fin tragique de Saül. Le monitoire était daté du 1er août. Le 1er août Jacques Clément donne son coup de couteau, et le pape s'écrie que décidément Dieu protège la France d'une façon particulière.

Grégoire XIV écrit aux Seize qui dirigent la résistance de Paris contre Henri IV, en 1591, vide le trésor pontifical pour les subventionner, pour solder l'armée de catholiques espagnols et italiens qui envahit la France. L'ambition de Philippe II et l'ambition romaine travaillent dans une étroite union.

Mais cela même fit sentir aux catholiques français le danger et la honte de leur politique intransigeante. Dès qu'Henri IV eut abjuré, le sentiment national se réveilla, le gallicanisme reprit sa force. Dans les États de la Ligue, suprême effort des fanatiques, le légat du pape, en même temps que l'ambassadeur espagnol, est l'objet de manifestations peu sympathiques ; le président du Parle-

ment de Paris l'empêche de s'asseoir sur le trône du roi. Sans doute beaucoup de français attendent encore, pour reconnaître leur roi, que le pape, voyant la partie perdue, se soit décidé à le recevoir dans le giron de l'Église ; mais ils n'attendent que cela, et le fanatisme catholique, sa grande fureur calmée, se contente d'une demi-victoire.

Non pas qu'il ne reste des traces profondes d'une si violente agitation. Mais la crise violente est terminée. La passion religieuse, après avoir menacé le principe même de l'autorité civile, est obligée de s'incliner devant elle.

### *Sixte-Quint*

Jetons un dernier regard sur cette Rome qui, après avoir été reniée par tous, est redevenue le centre de l'Église, et de nouveau a étendu son action conquérante sur le monde.

Parmi les papes de cette dernière partie du siècle, brille l'originale et énergique figure de Sixte-Quint. Il semble réunir en lui toutes les forces, anciennes ou nouvelles, dont l'Église dispose pour la résistance aux tendances dissolvantes de la pensée moderne.

C'est un simple moine, qui a été berger ; ce n'est pas un de ces grands seigneurs que leur naissance faisait cardinaux et papes par dessus le marché : il représente la masse des fidèles, échappée à la direction dégradante de quelques familles princières.

Sa vie est exemplaire. Ce n'est d'ailleurs qu'après soixante-quatre ans de probité et de labeur qu'il est arrivé à la dignité suprême, — vraiment suprême dans la personne de ce vieillard désintéressé, actif, large de cœur et d'esprit.

Comme administrateur, il est habile et impitoyable. Comme directeur des mœurs de la chrétienté, il a tout le zèle et toute la sévérité désirables. Tandis qu'il purge la campagne romaine des brigands qui l'infestent, agrandit et embellit Rome, consolide les finances du Saint-Siège, il continue la réforme des ordres religieux, veille, autant qu'il peut, à ce que chacun fasse son devoir.

Ce n'est pas un illuminé, un naïf. Il sait qu'un pontife est à certains égards un souverain comme un autre, et que son devoir est de se mêler de très près à la politique européenne. Et il n'a pas, en ces matières, plus de scrupules qu'un autre. Seulement il est persuadé du caractère exceptionnel et divin de sa fonction ; il n'admet pas que la volonté du chef de l'Église souffre, dans l'Église, la moindre contradiction ; il est la vivante image de ce principe de hiérarchie rigoureuse, d'absolue autorité, qui est la raison d'être du catholicisme. Comme chef de la Chrétienté, son orgueil et son ambition n'ont pas de limites.

Mais l'Église n'aura pas toujours des Sixte-Quint. Et Sixte-Quint ne lui a pas rendu, ne pouvait pas lui rendre la première place, qu'elle avait jadis occupée dans le monde, à laquelle elle aspirait de nouveau.

La crise subie avait tout de même été trop grave.

L'Église sauvée, reconstituée, même agressive, n'est plus qu'une puissance politique de second ordre.



Parmi les principaux ouvrages à consulter sur l'histoire de l'Église au seizième siècle, nous indiquons les suivants :


PASTOR. — *Histoire des papes* (tome VI).

RANKE. — *Histoire de la papauté au seizième et au dix-septième siècles* (tomes I, II). *

LEMONNIER et MARIÉJOL. — *Histoire de France*, publiée sous la direction de M. Lavisse (tome V, Ire et IIe parties).

PHILIPPSON. — *La contre-révolution religieuse au seizième siècle.* *

VON BEZOLD. — *Geschichte der deutschen Reformation.*

WEILL. — *Les théories sur le pouvoir royal en France pendant les guerres de religion.* *

G. DURUY. — *Le cardinal Carlo Carafa.*

PALLAVICINI. — *Histoire du concile de Trente.*

ELLIES DU PIN. — *Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* (tome XIII).

MONTLUC, TAVANNES et autres. — *Mémoires.*

HUBNER. — *Sixte-Quint.*

GREEN. — *Histoire du peuple anglais.*

V. DURUY, revu par MARIÉJOL : *Histoire de l'Europe et de la France de 1270 à 1610.* *

WEISS. — *La Chambre Ardente.*


---

* L'astérisque indique les ouvrages auxquels ont été empruntées des expressions ou des phrases entières.

# TABLE

IMPRIMERIE DE SURESNES (E. PAYEN, ADM[r]), 9, RUE DU PONT. — 8672

QUATRIÈME ANNÉE 1904

# “Pages libres”

*REVUE HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI*

FRANCE : Trois mois, **1.95**. — Six mois, **3.90**. — Un an, **7.80**
ÉTRANGER : Six mois, **5 »**. — Un an, **10 »**
**Le numéro : 0.20**

---

## ÉTUDES SUR L'HISTOIRE POLITIQUE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

I. — **L'Église et l'Empire romain : de l'étable de Bethléem au dôme de Sainte-Sophie**, par FRANCIS DELAISI.

II. — **L'Église au moyen-âge : papes, moines et conciles**, par A. REBILLON.

III. — **L'Église et le seizième siècle : d'Alexandre Borgia à Sixte Quint**, par JULIEN LUCHAIRE.

IV. — **L'Église au dix-septième siècle : le trône et l'autel**, par RENÉ MUSSET.

V. — **L'Église et la Révolution française : des cahiers de 1789 au Concordat**, par PIERRE BRIZON.

VI. — **L'Église et les États : le régime de la séparation, en Belgique, au Mexique, etc.**, par P.-G. LA CHESNAIS.

VII. — **L'Église et les partis : cléricaux, étatistes et révolutionnaires**, par CHARLES GUIEYSSE.

chaque volume, 1 fr. 50

---

**des livres à lire**, *recueil bibliographique*, pour les bibliothèques publiques et privées . . . . . . . . . . . . . . . . franco : **0 fr. 75**

**L'instituteur**, un acte par R. ROUSSELLE, *pièce jouée dans les Universités populaires* . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . franco : **0 fr. 40**

**En Bourbonnais**, *étude sur la condition des paysans*, par EMILE GUILLAUMIN . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . franco : **0 fr. 75**

**L'âme soudanaise**, *essai sur la valeur intellectuelle des Noirs*, par le docteur BAROT . . . . . . . . . . . . . . . . . . . franco

**Précis de l'affaire Dreyfus**, par le d...
d'ANATOLE FRANCE (30e mille)